# FEUILLETON DE L'ABEILLE.

*NOUVELLE-ORLEANS, 16 FÉVRIER 1861.*

## L'HOMME DES BOIS,

ROMAN EN DEUX PARTIES.

PAR

*ÉLIE BERTHET.*

XIII—Suite.

Le colon s'était arrêté à deux pas seulement de l'arbre renversé, et continuait de regarder attentivement dans cette épaisse verdure. Les orangs s'étaient mis sur la défensive et agitaient leurs museaux en grinçant des dents. Néanmoins ils paraissaient avoir conçu une haute opinion du pouvoir des hommes; ils ne voulaient plus les attaquer qu'à bon escient et avec la certitude de vaincre. Un seul, en apercevant Richard et ceux qui l'assistaient, descendit de la haute branche sur laquelle il était posté pour venir à eux. Il était de la plus grande taille, et d'une force prodigieuse; mais il avait reçu dans le combat de la veille deux blessures encore mal fermées, et tout son poil fauve était souillé d'un sang noir et durci qui lui donnait un aspect horrible. Richard reconnut du premier coup d'œil le ravisseur et le meurtrier d'Edouard.

—Oui, c'est bien toi, dit le pauvre père avec égarement; je te retrouve enfin!... C'est à toi, bête maudite! que je dois les plus cruels chagrins de ma vie... Mais Dieu ne veut pas que je meure sans vengeance... A nous deux donc! un de nous deux doit mourir ici!

On eût dit que le farouche homme des bois lui-même comprenait ce défi et partageait ce désir de combattre. La haine et la colère, une haine réfléchie, une colère concentrée et implacable, brillaient dans son œil expressif. Il arrivait avec impétuosité en grondant et en brandissant son bâton; mais Richard ne bougeait pas et l'attendait de pied ferme, sa hache à la main.

En voyant le hideux quadrumane charger ainsi l'oncle d'Anna, Stewart ne put s'empêcher de trembler.

—Prenez garde! s'écria-t-il, l'orang vient sur vous; il va...

—Tant mieux! dit Richard; laissez-moi faire.

Stewart, malgré cette recommandation, profita du moment où l'orang se montrait à découvert pour lui tirer un coup de fusil; mais cette nouvelle blessure ne parut pas occuper l'homme des bois plus que les précédentes. Se suspendant à une branche par une de ses mains postérieures, il laissa tomber son grand corps en avant, tandis qu'une de ses mains antérieures saisit de côté une sombre rapide à sa massue, prompte comme la cuisse d'un homme. L'effort augmente de tout le poids de l'orang était si terrible que l'air siffla et que la massue, frappant le pandanus, lui vola l'écorce en morceaux. Mais Richard, avec la rapidité de la pensée, s'était jeté de côté; et profitant du moment où son adversaire était lui-même étourdi de la violence du choc, il lui asséna sur la tête un coup de hache qui retentit comme si le fer eût rencontré un bloc de granit.

Le redoutable animal avait la tête fendue; néanmoins il ne lâcha pas prise sur-le-champ, et demeura suspendu en agitant frénétiquement son bâton. Richard, avec un inexorable sang-froid, lui porta un second coup non moins vigoureux que le premier. Cette fois la ténace vitalité de l'orang fut vaincue; il tomba, palpitant en core et sans abandonner son arme, sur le gazon déjà tout rouge de sang.

—Il est mort, il est mort! s'écria Palmer avec une joie indicible; je me suis vengé! j'ai vengé mon pauvre Edouard, ma chère Elisabeth... Enfin, enfin!

Stewart ne comprenait rien à ces transports; Palmer les lui expliqua brièvement, tandis que van Stetten, qui était accouru en voyant tomber l'orang, disait avec consternation:

—N'est-ce pas une fatalité! un seul de ces précieux quadrumanes a été abattu en ma présence, et il a la tête partagée en deux... Allez donc maintenant mesurer son angle facial!

Cependant la mort du champion, qu'on pouvait considérer comme l'instigateur et le chef de cette coalition d'orangs, n'intimidait nullement les autres. Loin de là, ils paraissaient impatients de le venger, et se réunissaient en grand nombre sur l'arbre abattu pour défendre le passage. Leur attitude était si résolue, si menaçante, que Palmer lui-même recula de courage.

—Ne cèderont pas! dit Stewart; quel est votre avis, monsieur Palmer?

—Peut-être nous faudra-t-il attendre la nuit pour essayer de les tromper comme nous avons fait hier soir..... Mais vous paraissez accablé de fatigue, monsieur Stewart; allez vous reposer à l'ombre avec nos hommes, tandis que je vais m'en aller tirailler contre les orangs; qui sait si je ne finirai pas par lasser leur opiniâtreté.

Stewart se rendit à cette invitation, car il était presque suffoqué par la chaleur, et s'il se fût avisé hâte de se retrouver auprès d'Anna. Quant à Palmer il reprit son fusil, et, s'abritant sous une touffe d'arbustes, il continua de charger et de décharger sa carabine avec une obstination comparable à celle des orangs eux-mêmes.

Depuis une heure il soutenait cette lutte inégale sans avoir obtenu en apparence aucun succès, quand tout à coup de bruyantes explosions d'armes à feu, répondirent de l'autre côté du bois, au coup de fusil qu'il venait de tirer; en même temps un grand nombre de voix appelèrent dans la même direction.

Toute la troupe de chasseurs se réunit autour de Palmer.

—Qu'est-ce que peut-il être? demanda le gouverneur avec étonnement, j'ai cru distinguer un hourrah de matelots anglais.

—Viendrait-on à notre secours? dit van Stetten.

—Nous allons le savoir, répliqua Palmer.

On tit encore une décharge sur les orangs, qui étaient fort agités et commençaient enfin à prendre l'alarme; puis on poussa tous ensemble un grand cri auquel Anna elle-même voulut mêler sa voix argentine.

Aussitôt un hourrah plus bruyant et plus rapproché que le premier partit derrière la barricade de verdure, en même temps que plusieurs coups de ces fusils courts, à canon évasé, appelés *espingoles*, ébranlaient l'air de leurs détonations et semaient partout parmi les orangs les balles et la mitraille. Pris entre deux feux, effrayés par ces cris humains qui leur étaient inconnus, les orangs, malgré leur indomptable ténacité, durent pour trouver la partie inégale, et plusieurs battirent en retraite. Une nouvelle décharge d'espingole acheva de les chasser de l'arbre abattu, et au même instant une petite troupe d'Européens, ayant à leur tête l'amiral Stevenson, déboucha victorieusement au milieu du feuillage.

Un mot suffira pour expliquer ce secours, arrivé si à propos pour les voyageurs. Pendant les deux journées précédentes, l'amiral avait passé à l'habitation Palmer tous les instants qu'il avait pu dérober à ses hautes fonctions. Mais le matin du jour où nous sommes arrivés, soit qu'il eût cédé aux instances de Mme Surrey, qui était dans une mortelle inquiétude au sujet de son beau-frère, et surtout de sa fille, soit qu'il fût lui-même très impatient de connaître le résultat de l'entreprise, il avait eu la fantaisie d'aller au-devant de la troupe de chasseurs. Il s'était fait accompagner d'une douzaine de vigoureux matelots, habitués de longue date au climat brûlant de l'Inde, et, sous la conduite d'un Malais qui connaissait parfaitement la partie de la forêt fréquentée par les colons, il s'était hasardé dans les bois. Comme on errait un peu au hasard, on avait entendu dans l'éloignement une fusillade prolongée, et on s'était avancé dans cette direction. La rencontre de plusieurs orangs, détachés en vedettes du gros de la troupe, avait mis les nouveaux venus sur leurs gardes, et leur arrivée juste au moment où le découragement s'emparait des voyageurs épuisés de fatigues et de privations.

Dès que l'amiral apparut sur le bord de la rivière avec ses matelots noirs de poudre et ruisselants de sueur, Anna, Stewart et le docteur accoururent au-devant de lui.

—Ah! milord, lui dit Anna d'un ton de reconnaissance, nous vous devons peut-être la vie!

—Véritablement nous étions bloqués par ces singes maudits, ajouta le gouverneur, et jamais le brave amiral Stevenson n'est arrivé plus à propos pour faire lever le siège à un ennemi acharné.

L'amiral les salua d'un geste amical; mais il reprit aussitôt avec empressement:

—Où est Palmer? où est mon cher Richard? J'ai d'importantes et d'heureuses nouvelles à lui apprendre.

On lui désigna Palmer debout et immobile à quelques pas de là. Sir Georges s'avança vers lui, mais à peine l'eut-il envisagé qu'il s'écria:

—Avant tout, Richard, avez-vous des nouvelles du fils de mon Elisabeth, de ce cher enfant qui doit être la consolation de mes derniers jours? L'avez-vous trouvé? Puisque vous revenez, il est donc délivré? Je veux le voir aussi..... où est-il?

Pour toute réponse, Richard lui désigna de la main cet objet blanc, de forme allongée, qu'on avait déposé sur l'herbe au pied d'un palmier, et il se cacha le visage dans ses mains.

L'amiral s'approcha du cadavre et voulait écarter le voile qui le couvrait; mais Stewart, qui avait suivi sir Georges, l'en empêcha, et lui raconta en peu de mots par quel accident le pauvre Edouard avait péri, malgré le dévouement de son père.

Sir Georges fut douloureusement affecté de cette sinistre nouvelle, et de grosses larmes coulèrent sur ses joues. Mais la vue du désespoir et de l'accablement de son gendre ne le touchèrent pas moins. Il revint à Richard.

—Mon ami, mon fils, lui dit-il d'une voix altérée, n'est-ce pas le moment de chercher des consolations dans une affection mutuelle? Richard, pauvre Richard, ne voulez-vous pas embrasser votre père qui pleure et souffre comme vous?

Et il lui tendait les bras.

Richard était si surpris de ce témoignage public de sympathie, que son étonnement prévalut un instant sur sa douleur.

—Sir Georges, dit-il, je vous remercie; mais vous oubliez....

—Je n'oublie rien, reprit l'amiral avec fermeté, et le moment est venu où je dois réparer envers vous de grandes injustices.... Messieurs, continua-t-il en prenant la main de Richard et en s'adressant à ceux qui l'entouraient, rien ne s'oppose plus, grâce au ciel, à ce que je reconnaisse pour mon gendre, pour mon fils, M. Richard de Beaulieu, qui a porté dans la colonie le nom de Palmer.

Stewart lui dit à demi voix:

—Sir Georges, avez-vous réfléchi aux conséquences que peut avoir un pareil aveu? Certains préjugés fâcheux...

—Ce que je dis ici, poursuivit l'amiral tout haut, je l'ai dit déjà en présence de l'état major de mon escadre et en présence des principaux colons du Nouveau Drontheim; quant aux préjugés dont parle M. le gouverneur, ils ne sauraient plus se produire sans devenir une offense directe contre mon gendre et contre moi. Pendant votre absence un navire est arrivé de l'Inde avec le reste de mon escadre, et j'ai enfin la preuve que Richard de Beaulieu était un homme d'honneur, digne de toute considération et de tout respect. L'événement de Calcutta où je fit le capitaine Bolimbroke ne fut qu'un accident. Quant à cette trahison infâme de Pondichéry, dont on accusait Richard de Beaulieu d'après de fausses apparences, il en est complètement innocent. Le coupable était son commis Durarrail, misérable faussaire très habile à imiter les écritures, et qui, afin de cacher sa trahison, avait eu l'infernale pensée de compromettre son patron et son bienfaiteur. Il ne peut rester maintenant aucun doute sur ce point. L'agent que j'avais envoyé à Pondichéry m'a rapporté un aveu signé du coupable lui-même; et cette pièce, qui a les caractères de la plus complète authenticité, a passé déjà sous les yeux de bien des personnes. Vous le voyez, messieurs, c'est un devoir pour moi de ne pas tarder davantage à reconnaître mon gendre.... et en accourant ici, poursuivit sir Georges avec une émotion profonde, j'espérais aussi reconnaître mon petit-fils.

Richard se jeta dans les bras de l'amiral en sanglotant; et tous ceux des spectateurs qui étaient en état de comprendre cette scène s'en montrèrent vivement touchés. Stewart s'approcha tout tremblant du colon:

—Je supplie monsieur Palmer, ou plutôt monsieur de Beaulieu, dit-il, de me pardonner la froideur injurieuse que je lui ai témoignée ces derniers temps. Le secret que voulait garder sir Georges au sujet de son gendre, et surtout certains bruits parvenus récemment jusqu'à moi.... Mais l'admirable dévouement dont M. de Beaulieu vient de faire preuve en ma présence, son courage, sa présence d'esprit, sa générosité, avaient déjà presque effacé ces préventions que je déplore; et s'il voulait bien m'accorder à la fois son amitié et son pardon....

Richard prit la main qu'on lui tendait et la serra cordialement; mais on put juger à son air étonné qu'il n'avait pas conscience de cette froideur dont Stewart s'excusait avec tant de franchise. Anna voulant couper court à des explications pénibles, s'empressa d'intervenir

*(La fin à lundi.)*

## BULLETIN COMMERCIAL.

### Revue de la Semaine.

NOUVELLE-ORLEANS.

*Vendredi soir, 15 février 1861.*

Le mouvement a été modéré dans le coton, samedi, à l'ouverture, à 10¼ à 11 cts.—Le sucre a été plus recherché et nous avons une amélioration à constater.—Les mélasses à hausse.—La demande de farine a été modérée.—Le fret a fléchi et le change a été plus facile.

COTON—Le coton s'est assez bien vendu, à l'ouverture, à 10¾ à 11¼ cts le middling. Depuis lors, des avis défavorables et une nouvelle baisse dans le change ont encore donné l'avantage aux acheteurs. Les transactions de la semaine s'élèvent à 65,500 balles, dont samedi 4500, lundi 13,500, mardi 16,000, mercredi 12,000, jeudi 7000, aujourd'hui 12,500.

CLASSIFICATION DE LIVERPOOL.

LOUISIANE ET MISSISSIPPI.

| | |
|---|---|
| Inférieur | — @ — |
| Ordinaire | 7¾ @ 8 |
| Bon ordinaire | 8¾ @ 9 |
| Low Middling | 9¾ @ 10¼ |
| Middling | 10¾ @ 11 |
| Good Middling | 11¼ @ 11½ |
| Middling Fair | — @ — |
| Fair | — @ — |
| Good Fair | — @ — |
| Good & Fine | — @ — |

TABAC—Demande modérée. Les transactions sont 37, 7?, 61 boucauts, et quelques autres petits lots au commencement de la semaine, 56 et 4 boucauts Hubard—le tout à des conditions particulières.

| | |
|---|---|
| Factory Lug | 3 @ 4 |
| Plants do | 3½ @ 5 |
| Feuille, inférieure à commun | 5½ @ 6 |
| Bonne | 6½ @ 7½ |
| Fair | 8 @ 8 |
| Fine | 9 @ 9 |
| Choix, heavy & light | 9½ @ 11 |

SUCRE—Approvisionnement libéral. Environ 7500 boucauts.

| | |
|---|---|
| Inférieur | 2 @ 2½ |
| Commun à good com | 3 @ 4 |
| Fair à Fully Fair | 4½ @ 5 |
| Prime et choix | 5½ @ 6¾ |
| Choix et centrifuge | 6¾ @ 7 |

MÉLASSE — Ample approvisionnement. Environ 11,500 barils à été vendu. Nous cotons maintenant 11 @ 20 cts l'ordinaire à fair, 29 @ 31 le prime à choix. —La demande de mélasse en demi baril a été modérée et il s'en est vendu 2500 demi barils à 29 @ 30 cts le choix, prix qui se maintiennent.

FARINE—Approvisionnement modéré et hausse.—12,000 barils à $5 @ $5¾ la superfine, $6 le low, et $7 25 @ $8 l'extra bon à choix.

MAIS—Bonne demande, avec amélioration dans les prix. Environ 110,000 sacs à 65 @ 70 cts le mélangé, le jaune, le blanc et le mélange blanc, et 75 cts le boisseau de blanc prime.

BLÉ—Aucune transaction.

AVOINE—Les acheteurs ont eu l'avantage. Environ 6000 sacs de St Louis à 41 @ 43 cts le boisseau de prime.

SON—Environ 3000 sacs à 90 cts @ $1 05 les 100 livres.

FOIN—Environ 1300 balles de l'Ouest à $23 @ $25 le tonneau.

PORC—Environ 1700 barils à $18 @ 18 50. A la clôture, $18 le baril de mess et $18 25 le M. O. Il y avait le 1er du courant, dans les entrepôts d'inspection, 1564 barils.

BACON—3-0 boucauts, à 8¾ cts les épaules et 10¾ @ 11 cts les plats côtes ribbed.

GRAISSE—Approvisionnement faible. Les transactions se font pour ce qui arrive aux prix pleins. Ventes, 300 tierçons et 300 barils, les premiers à 10¾ @ 10½ et les derniers à 10¾ @ 11 cts la livre.

BŒUF—Que quelques petits lots à $12 50 @ $13 le baril pour le mess et les marques de choix.

BEURRE ET FROMAGE—Le beurre de l'Ouest se vend lentement à 11 @ 13 cts, et 15 cts pour l'ordinaire à choix.—Le fromage est 7 @ 8 cts la livre.

WHISKY—Environ 200 barils à 17 @ 17½ cts le raw et 17 @ 18 cts le gallon de rectifié.

CORDE ET TOILE D'EMBALLAGE—Toile Kentucky 14 @ 16 cts le baril sans le pouvoir le moins qualité. Aucune vente de toile de l'Inde.—Corde d'emballage, 7¾ @ 7½ le baril et 8¼ @ 8¾ cts la machine coupée. Faibles transactions.

SACS EN PITRE—Faible mouvement. Environ 50 balles de sacs épais à 15¾ cts. De légers prouvent être cotés à 15¼ cts et les heavy marqués à extra à 15¾ @ 16¼.

CHANDELLES—Light weight, 15 cts; full weight, 17 cts, 100 caisses à ces prix.

CAFÉ — Ventes de la semaine, 11,263 sacs; stock 10,062 sacs; coté, 11 @ 13 cts.

RIZ — Environ 100 tierçons de la Caroline (attendus) à 3¾ @ 4¾ cts la livre.

SUIF — La dernière vente annoncée (100 tierçons) a eu lieu à 10 cts le prime fait en ville.

CHAUX—Le Thomaston s'est détaillé à $2 50 le baril. Alabama $2 50.

HUILE DE GRAISSE—$1 @ $1 10 le gallon de Winterstrained de bonne qualité à choix préparé pour l'hiver. 100 barils à $1 10.

HUILE DE GRAINES DE COTON—La clarifiée s'est détaillée à 65 @ 70 cts le gallon.

HUILE POUR MACHINES—L'huile de la Compagnie du Sud se vend 75 cts pour les machines, 50 cts pour les peintures et les ponts, et 20 cts le gallon pour le gaz.

ALCOOL—45 @ 50 cts le gallon.

PEAUX—Attakapas, 13 @ 14 cts; sèches, salées et Mexicain fines, 10 @ 12¼ cts les lourdes et les légères.

CHANGE—Baissé. Nous cotons:
Sterling (ordinaire) 100 @ 102½ de prime.
Bon Lading .... 97 @ 100 do
France 5f. 5 @ 5f. 67½
Traites sur N. Y. 60 jours de vue, 2½ @ 3 d'esc.
Traites à vue sur New-York.... ¾ @ ¼ do

FRET—Le marché a été plus animé. Cinq navires américains ont été affrétés pour Liverpool à ¾ d. trois navires anglais à ¾ de ?, pour le Havre à 1¾ c, trois pour Anvers et Brême à 1¾ c, un pour Gênes à 1¾ et deux pour l'Europe à ....

## MARCHÉ AUX BESTIAUX.

*Jefferson City, 16 février 1861.*

Reçu pendant la semaine finissant hier soir, 1627 bœufs de l'Ouest, 221 bœufs du Texas, 552 veaux, 1052 porcs, 170 moutons, 8 vaches laitières. A vendre sur place, 779 bœufs de l'Ouest, 21 bœufs du Texas, 56 veaux, 148 porcs, 63 moutons, 20 vaches laitières. Le marché a été lent toute la semaine et les prix en faveur des acheteurs. Nous cotons comme suit:

| | | |
|---|---|---|
| Bœufs de l'Ouest, par tête, 1re qualité | 6 60 @ — 00 | |
| " " 2e | 6 00 @ 7 50 | |
| " du Texas, par tête, 1re qualité | 20 00 @ 30 00 | |
| " " 2e | 14 00 @ 19 00 | |
| Veaux | 5 00 @ 8 00 | |
| Moutons 1re qualité | 5 00 @ 6 00 | |
| " Inférieurs | 3 00 @ 4 00 | |
| Porcs (de l'Ouest) par 100 livres | 5 00 @ 5 50 | |
| Vaches laitières, par tête 1re qualité | 50 00 @ 60 00 | |
| " " 2e | 30 00 @ 50 00 | |

## LISTE MARITIME.

*Port de la Nouvelle-Orléans.*

**Expédiés hier.**

Brick Californie, Clayton, Providence
Goélette Andromède, Ashby, Apalachicola
Union, Mason, Galveston et Corpus Christy

**Arrivés hier.**

Navire New Orleans, Reed, Liverpool
Mary Ord, Howe
Goélette H P Stevens, Bergman, Charleston
Aurora, Hitch, Pensacola
Emma, le Havre
New York, de la côte
Mary Ann, de la côte
Sloop Bonne Amie, de la côte
Pour les bateaux, voir l'anglais.

**Au bas du fleuve.**

Navire Confidence, Sears, New York
Westmoreland, Crane, Liverpool
Clarendon, Blyth, New York
Kenilworth, Merryman, Havre

**Steamboats partant aujourd'hui.**

PAR MER:

Texas—Matagorda ......7½ A M

RAILROAD PONTCHARTRAIN:

Mobile—Bateau de la malle ......3½ P M
" Whiteman ......5 P M

RIVIÈRES:

Bas du fleuve—Empire Parish, Grant ......10 A M
Lafourche—Lafourche, Dugas ......10 A M
Donaldsonville—Acadia, Vincent ......5 P M
Fort Adams—Golden Age, Weibling ......5 P M
Attakapas—Picayune, Broad ......3 P M
Bayou des Glaises—Newsboy, Reynolds ......5 P M
Texas—Admiral, Dye ......5 P M
Opelousas—Era No 7, Whitworth ......5 P M
Riv Rouge—Eleanor, Main ......5 P M
" —Fanny Pearson, Slade ......5 P M
" —Mary T. Kimball ......5 P M
" —B L Hodge, Smoker ......5 P M
Riv Ouachita—Paul Jones, Keeling ......5 P M
" —J F Pargoud, Tobin ......5 P M
Vicksburg—Natchez, Green ......5 P M
Riv Yazoo—Yazoo, Wallace ......5 P M
" —E M Bickford, Swalney ......5 P M
Riv Arkansas—Judge Fletcher, Smith ......5 P M
" —Julia Roane, Doane-Dailey ......5 P M
Memphis—Uncle Sam, Irwin ......5 P M
Louisville—Magenta, Spotts ......5 P M
" —Ben J Adams, Richey ......5 P M
" —Davy Eape, Dawson ......5 P M
St Louis—Champion, Mo ......5 P M
Pittsburg—J W Hailman ......5 P M

Le bateau à vapeur *Gov. Powell*, qui devait partir pour les Attakapas, partira cette après-midi à 5 heures. Voir l'annonce.

POUR LOUISVILLE—Le bateau à vapeur MAGENTA, Spotts, partira aujourd'hui, à 5 heures, pour la vallée de l'Ohio. M. Henry J. Spotts, l'un des capitaines les plus aimés dans le port, le commande. Les passagers et les expéditeurs trouveront M. Joe Benedict, au bureau.

POUR LES ATTAKAPAS—Le bateau à vapeur, excessivement rapide, PICAYUNE No 3, capitaine H. H. Broad, partira positivement à 5 heures, ce soir, pour les Attakapas. On trouvera M. Georges Dore fils au bureau.

LE FANNIE PEARSON pour le lac Bisteneau—Le paquebot régulier Fannie Pearson, partira à 5 heures précises, cette après-midi, pour Midden, Moscow et les points intermédiaires, sous le commandement du capitaine bien connu Reuben Slade.

POUR OPELOUSAS—Le beau et rapide bateau ANNA PERRETT, capitaine James Capps, partira positivement à 5 heures cette après-midi pour tous les points sur l'Atchafalaya, et points du fret et des passagers pour Ola River, Simmesport et les points intermédiaires. Nous recommandons ce bateau à nos hommes d'affaires et à nos lecteurs.

POUR BAYOU DES GLAISES—Le nouveau bateau NEWS BOY, partira positivement à 5 heures, cette après-midi, pour tous les points sur le bayou des Glaises et les "landings" intermédiaires. Le capitaine Charles Reynolds, très aimé de ses nombreuses connaissances, commande le NEWS BOY et nous le recommandons vivement à nos hommes d'affaires et aux habitants du Bayou des Glaises.

CHOCOLAT! CHOCOLAT!

## Avis aux familles.

### G. LAVIE,

**Rue St-Charles, No 21,**

ANNONCE aux familles qu'il vient de déballer son assortiment de chocolat dont la qualité supérieure est connue, à toujours été appréciée par les consommateurs.

## P. CASANAVE,

*Entrepreneur de pompes funèbres,*

**88, Rue Bourbon, 88.**

Emploie et vend, en gros et en détail,

LES CERCUEILS

*Perfectionnés et indestructibles de*

*H. MARSHALL,*

lesquels réunissent la beauté, la durabilité et la légèreté.

Ces cercueils sont faits de plaques de métal repliées en sont doublés à l'intérieur de caoutchouc, de manière à être inaccessibles à l'air et imperméables.

22nov—1an

**AU PUBLIC.**

LE droit de propriété des marques des cigares et des paquettes de la Havane "La Meridiana," "Walter Scott" et "Cristal Palace" ayant été obtenu par nous, dûment autorisés par les fabricants, MM. Fajo & Quevedo, à la Cour de District des Etats-Unis pour le District Oriental de la Louisiane, afin de protéger les droits des propriétaires, nous poursuivrons, conformément à la loi, tout contrefacteur et fabricant de cigares qui se serviront des dites marques.

ALVAREZ, FERNANDEZ & Co,
Rue Vieille-Levée, No 56, coin Bienville.
20 sep

## Mlle LEONTINE,

**Ex-première demoiselle en robes de Mme P. ALBERT,**

**84, Rue Royale, au premier.**

A l'honneur d'annoncer à sa nombreuse clientèle qu'elle continue à s'occuper de la confection de Robes en tout genre. Honorée du patronage des dames de la ville et de la campagne, elle s'appliquera, comme par le passé, à le justifier par son exactitude et le bon goût des articles qui sortiront de ses ateliers.

14déc—1an

## MADAME THIERRY,

**au coin du chemin du Bayou et Derbigny—S'adresser dans le jardin.**

Ayant une grande variété de fleurs fines pour étaler les commandes de bouquets pour mariages et fêtes, expéditions pour la campagne. Variété d'oignons et superbe assortiment de rosiers, dahlias, arbustes à des prix réduits. Fraudes les corbeilles des jardins.

20 sep—6m

## AMUSEMENTS.

**THÉÂTRE DE L'OPÉRA,**

*Samedi soir, 16 février.*

**MARTHA,**

Grand opéra en 4 actes, de Flotow.
Le spectacle commencera à 7 heures.

Dimanche—Bénéfice de M. Buteau.

**LE FILS DU DIABLE,**

Drame en 5 actes.

Lundi, 18—1ère représentation de

**LE PARDON DE PLOERMEL,**

Opéra en 4 actes, de Meyerbeer.

**THÉÂTRE D'ORLÉANS.**

### Compagnie dramatique espagnole.

*Vendredi, 15 février, à 7 heures 1/2,*

Première représentation de la

**Liberté dans les chaînes,**

Comédie en trois actes.
Le spectacle sera terminé par

**FOI, ESPÉRANCE ET VAILLANCE**

Comédie en 1 acte.

**THÉÂTRE D'ORLÉANS.**

*Samedi, 16 février 1861.*

## BAL

### Paré et Masqué,

**A l'instar des Bals du Grand Opéra de Paris.**

PRIX D'ENTRÉE...... Pour un Cavalier, $2 50.

S'adresser au Contrôle du théâtre d'Orléans, pour les billets et la location des loges, tous les jours, de midi à 3 heures.

Aucune dame ne sera admise sans cavalier et sans un billet d'entrée.

Le Bal commencera à onze heures et demie.

15 fév

**THÉÂTRE ST-CHARLES.**

*Samedi soir, 16 février.*

Bénéfice d'adieu de M. Eddy—HAMLET, tragédie de Shakespeare. HIS LAST LEGS, vaudeville.

**THÉÂTRE DES VARIÉTÉS.**

*Samedi soir, 16 février.*

MARRIED LIFE, comédie—Valse suisse, par Mlle Francis et M. Brilliant.—Le spectacle se terminera par NINE POINTS OF THE LAW.

**ACADÉMIE DE MUSIQUE.**

*Grande matinée, samedi à midi, pour les dames et les enfants.*

une Soirée des MÉNESTRELS DE CHRISTY ce soir, splendide programme—Chansons nouvelles. Charges, &c, par la TROUPE MODÈLE.

L'Académie de Musique est encombrée tous les soirs; la foule y est attirée par GEORGE CHRISTY, le célèbre comédien.

Le spectacle de ce soir se terminera par la parade intitulée HOTEL DE AFRICA.

Prix, 50 cts—Enfants et domestiques, moitié prix. Portes ouvertes, à 6 heures et demie; la représentation commencera à 7 heures et demie.

JOHN P. SMITH, agent.

Le Musée est ouvert: il possède la FILLE A DEUX TÊTES, une des plus grandes curiosités du monde, et l'AQUARIUM.

## Musée de Spalding & Rogers.

*Mardi soir 29 janvier.*

Engagement de Mlle CHRISTINE MILLY, LA FILLE A DEUX TÊTES.—Le dix-neuvième siècle a le privilège de voir un phénomène dont il n'est question dans l'histoire ancienne ni dans l'histoire moderne. C'est une seule personne qui possède les facultés de

**Deux personnes distinctes.**

Les Dames qui ont craint jusqu'ici de voir un spectacle repoussant peuvent avoir l'assurance que Mlle MILLY est la personne

**La plus intéressante et la plus agréable**

sur lesquelles les yeux se soient jamais arrêtés. Elle est engagée pour cette *semaine seulement.*

**L'Aquaria et les autres curiosités.**

Le Musée est ouvert de 10 heures du matin à 10 heures du soir.

29 janv

## Musée de Vanucchi,

**Rue St Charles, No 107, presqu'en face du Théâtre St Charles.**

*LE TEMPLE DE L'ART.*

Renfermant plus de 250 FIGURES de grandeur naturelle, représentant beaucoup des plus célèbres sujets d'histoire. La plupart de ces figures sont mues par le mécanisme.

Il a été ajouté à la magnifique collection la RÉCEPTION DES AMBASSADEURS JAPONAIS par le président Buchanan, le 17 mai, à la Maison Blanche. Les vêtements et les armes qui y sont présentés à Vannucchi par ordre du prince Simmo Boutsen.

La conférence entre LOUIS-NAPOLÉON, VICTOR EMMANUEL et GARIBALDI. On considère ces figures comme des ressemblances frappantes.

LA NAISSANCE DU CHRIST DANS LA CRÈCHE, magnifique tableau.

LA CÈNE—LE JUGEMENT DU CHRIST—LES HÉROS DE LA CRIMÉE, et LES PUISSANCES D'EUROPE—Le vieux JOHN BROWN ET SES COMPLICES. Leurs traits et leur taille sont fidèlement reproduits.

Prix d'entrée, 50 cents, moitié prix pour les enfants.

19 nov

**ACADÉMIE DE DANSE D'ANGELINA.**

Nou[v]eau Salon, 169, rue Girod au coin de la rue Baronne.

M. et Mme ANGELINA annoncent respectueusement à leurs amis et au public en général que leur

*ACADÉMIE DE DANSE*

sera ouverte pour la saison, LUNDI, 5 novembre.

Classe d'enfants—Tous les mardis, jeudis et samedis, de 4 à 6 heures du soir.

1nov—6m

EN débarquement du navire J. Webster Clark, de Liverpool:

2 caisses de 12 boîtes chaque anchois anglais
4 barils de 20 douzaines mixed pickles
4 do 20 do onions
2 do 10 do Imperial Pickles
2 do 10 do Gerkins
4 do 20 do Cauliflower
4 do 20 do Piccalilli
2 do 10 do Chow Chow
2 caisses cont 4 douz pintes marroon catsup
4 do Walnuts sauce
2 do 4 do Worcestershire sauce
4 do 4 do Layers sauce
2 do 4 do Anchovy paste
1 do 10½ livres moutarde anglaise

A vendre par CAMILLE LACOSTE,
23 jan 209 rue Royale, enc. Dumaine

J. AVET. P. AVET

## AVET, Frères.

GROCERS

**Aux blue stores,**

Encoignure Bienville et Vieille Levée,

ONT annexé leur nouveau magasin Nos 17, Front Levée et 50, Vieille-Levée, à leurs magasins Nos 54, 56, 58, Vieille-Levée, et ils ont constamment en mains un bon stock de groceries, aux prix les plus bas.

8 janv

**Brodequins Russett.**

6000 paires brodequins Russett, de premier choix A vendre à des conditions libérales par BLANCAND & GUITET, Encoignure Douane et Royale.

23oct.

## FREDERIC AVET,

*(Ci-devant de la maison Avet Bros.)*

**Marchand de Groceries en gros et Commissionnaire,**

RUE DE LA VIEILLE LEVÉE No 59 entre Conti et Bienville,

NOUVELLE-ORLÉANS.

## CITY HOSPITAL,

**(Exclusivement pour la picote.)**

PAR LE

## *DR. O. ANFOUX:*

*Rue des Champs-Elysées, entre Joséphine et Solidelle.*

POUR ADMISSION:

S'adresser à l'Hôpital, rue des Champs-Elysées, ou au No 70 rue Baronne.

## 5000 bouteilles huile de foie de morue, de Hogg.

3000 flacons dragées de santonine, de Collas et Pelletier,
1000 bouteilles sirop de Briant,
1000 bouteilles rob de Boyveau Laffecteur,
1200 flacons pilules de Vallet,
2500 flacons phosphate de fer de Leras,
1000 bouteilles élixir anti-glaireux,
2000 bouteilles eau de Vichy, naturelle,

Ainsi qu'un grand assortiment de chocolat de Vichy, préparé avec les sels naturels; pilules de Cofferet, arnica montana, de Pelletier; Benzine Collas; vin de Seguin; capsules de Mothes; parfumerie et poudre de riz extra fine, &c, &c.

A vendre en gros et en détail, à des prix très modérés, au grand dépôt du Sud, encoignure des rues Royale et Ste Anne.

28 juil LOUIS CASTEL, agent

PATÉS truffés, sardines, cèpes à l'huile, &c.

100 caisses de 10½ boîtes pâtés truffés,
50 caisses de 30½ boîtes sardines à l'huile,
100 do 10½ do do en,
10 do 10½ do cèpes à l'huile,
5 do 10½ do truffes noires, en débarquement du Alice Provost de Bordeaux.

VINS FRUITS, &c—70 barriques vin rouge St-Julien, et St-Emilion, 30 barriques vin rouge Haut-Sauternes, 650 caisses vin rouge St-Julien Ch. Belair & Co, 100 caisses fruits au jus, 50 caisses liqueurs assorties. 100 paniers anisette extra.

4 boucauts feuilles en petites pelottes et en écheveaux. En débarquement du navire Alice Provost, de Bordeaux et à vendre par PIAGGIO & VIOSCA Jr, 62 et 64, rue Vieille-Levée

2fév

## A. BERNARD

**Horticulteur, 36, rue de Chartres.**

GRAND ASSORTIMENT DE

Jacinthes, tulipes, renoncules, anémones, lys, amaryllis, crinum, gourdes impériale, scille maritime, glaïeuls, dahlias et autres bulbes récemment reçues; Graines de fleurs, graines de jardinage, griffes d'asperges, &c.

Aussi d'un beau choix d'outils d'horticulture, de cloches en verre pour boutures et primeurs, de poterie fine, de vases, godets, sabots pour jardin, &c.

Les amateurs sont invités à venir visiter ses serres renfermant une quantité de plantes exotiques et de camélias de 1er choix acclimatés. On trouvera dans son jardin de 25 à 30 milles orangers de diverses grandeurs, depuis $25 à $150 le cent, des œilliers du Japon, et toute espèce d'arbres fruitiers.

Les commandes de bouquets, soit pour mariage, fêtes ou théâtres, seront exécutées avec le plus grand soin.

jan

## B. DOUR,

### Marchand de graines,

**29, rue Conti, autrefois 23.**

Vient de recevoir par les navires Assyria et Heliodorus, du Havre, un assortiment complet de graines de jardinage, potagères et fourragères, etc, telles que Artichaut, Asperge, Romaine,

| | |
|---|---|
| Betterave, | Moutarde, |
| Choufleur, | Navet, |
| Chou cabus, | Rutabaga, |
| Chou hâtif d'été | Chou navet, |
| Carotte, | Chou rave, |
| Céleri, | Ognon, |
| Cerfeuil, | Oseille, |
| Chicorée, | Panais, |
| Cresson, | Persil, |
| Laitue, | Poireau, |
| Roquette, | Poirée, |
| Pois, | Radis, |
| Salsifis, | Scorzonère, |

Haricots de Soissons,
Haricots nain et rame,
Trèfle blanc, rouge et incarnat, graines pour lin et aux constamment en main, graines de fleurs. Le tout de différentes qualités de chaque espèce bien assorti.

A vendre à des prix modérés

9janv

## Graines fraîches de Jardinage

**De la nouvelle récolte,**

*—Nouvellement reçues—*

Navet plat blanc hâtif,
Navet plat collet rose,
carotte longue,
Betteraves courtes rouges,
Bette blanche carde,
Betteraves longues rouges,
Gros poireau, oignons jaunes,
Choux pommés à variétés, radis 5 variétés,
Choux fleurs, brocoli blanc, dito violet,
Chou de Bruxelles, chou cavellier,
Navet Boutabaga blanc et jaune,
Choux raves ou navet, moutarde brune,
Arperge de Hollande, oseille, et sarriette,
Grosse tomate, squash nain blanc,
Gourgane ou fève de marais,
Laitue impériale, laitue royale,
Laitue romaine, laitue d'hiver paresseuse,
Grosse laitue d'hiver, chicorée frisée,
Scarole, céleri plein blanc, céleri raves,
Cresson larges feuilles; persil ordinaire,
Persil frisée, épinard larges feuilles,
Panais, salsifis, roquettes, cerfeuille,
Doucette ou mâche, coriandre et safran,
Gros piment doux, pois Washington, pois royal.

A vendre à des prix modérés, rue Vieille-Levée, No 312 autrefois 181, entre Quartier et Hôpital.

P. S. Le soussigné prévient les personnes qui l'honoreront de leur confiance, qu'il a repris la direction de son magasin où on le trouvera tous les jours de midi jusqu'à midi pour remédier à la négligence passée, et recevoir les ordres pour plantes, arbres ou arbustes: l'après-midi, il ira à ses pépinières à Gentilly

7nov J. MENARD.

CIGARES—450,000 cigares de la Havane, de toutes les grandeurs, telles que Regalia, Regalia Britannica, Imperiales, Media Regalia, Regalia Londres, Regalia Mediana, Conchas, Londres, Imperiales Cazadores, Fresnes et Millar, des marques bien connues El Globo, La Rioja, Cervantes, El Sol, La Ingenuidad, La Meridiana, Black Warrior, La Nicotiana, Gutierres, la Intimidad La Escogida, Emperatriz Eugenia, Osceola, American Flag, Rosa de Bejucal, et plusieurs autres.

En magasin et à vendre par CABALLERO & BASUALDO, Rue de la Vieille Levée No 46 entre Douane et Bienville

22janv

## MAGASIN DE TAPIS,

**Rue de Chartres, No 19,**

NOUS avons reçu de nouveaux tapis Médaillon, velours, Wilton et Bruxelles; DE LA TOILE cirée de 3 à 24 pieds de large; nattes, druggets anglais et toile cirée pour dessus de tables.

Abat-jour, tapis et banquettes d'escalier, tapis de Hollande et nattes de coco pour bureaux, couvertures de tabourets de piano, &c., &c., à bas prix.

5 déc—6m J. E. BROUSSEAU & Co.

WHISKEY Finlande en douane—5 poinçons, à vendre par B. TURPIN.

**Pour Indianola, directement.**

Jour de départ DIMANCHE 17 février, à 8 h. A. M. L'excellent steamship ATLANTIC, doublé et chevillé en cuivre, capitaine W. S. Shannon, partira dimanche prochain avec les malles des Etats-Unis. Pour fret ou passage (magnifiques emménagements), s'adresser à bord ou à

I. C. HARRIS, directeur,
15 fév No 57, rue du Camp.

**Vera-Cruz.**

Jour de départ, VENDREDI 1er mars, à 8 heures du matin.

POUR VERA CRUZ—Ligne de la malle des Etats-Unis.—L'excellent steamship doublé en fer TENNESSEE, commandant Thomas Forbes, partira ainsi qu'il est dit plus haut, apportant régulièrement la malle des Etats-Unis. Pour fret ou passage (ayant de beaux emménagements pour les passagers de la cabine et du pont), s'adresser à I. C. HARRIS, directeur, No 57, rue du Camp.

Le Tennessee partira de la Nouvelle-Orléans régulièrement le 1er et le 15 pour Vera Cruz, partant du dernier port le 7 et le 21. Aucun fret ne sera reçu sans un ordre.

15fév

**Pour Key West et les ports de la Floride.**

Partant JEUDI, 28 février, à 8 heures A. M.

LIGNE DE LA MALLE DES ETATS-UNIS.

POUR KEY WEST ET LA HAVANE via Pensacola, Apalachicola, St-Marks, Cedar Keys et Tampa Bay Sud. L'excellent steamship MAGNOLIA, doublé et chevillé en cuivre, commandant J. B. Crowell, partira ainsi qu'il est dit plus haut, avec les malles des Etats-Unis. Pour fret ou passage, ayant de magnifiques emménagements, s'adresser à bord ou à

I. C. HARRIS, directeur, 57 rue du Camp.

Le fret pour Apalachicola, St-Marks et Tampa Bay est sujet aux frais d'allège payés par le steamer, mais aux risques des consignataires.

15fév

**Paquebot régulier entre la Nouvelle-Orléans et les Opelousas.**

*Départs tous les mercredis et samedis.*

**POUR LES OPELOUSAS,**

Le beau bateau à vapeur NINNA SIMMS, capitaine G. E. Lenallier, partira tous les mercredis à 5 heures de l'après-midi, prenant du fret pour Old River, Simmsport et les points intermédiaires sur l'Atchafalaya.

Le beau et rapide steamer ANNA PERRET, capitaine James Capps, partira tous les samedis à 5 heures, prenant du fret pour les ports ci-dessus.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou aux soussignés, agents desdits bateaux.

QUEYROUSE & LANGSDORFF,
13 fév 8 & 4, rue St Louis

**Galveston et la Baie de Matagorda.**

Jour de départ, DIMANCHE, 17 février, à 8 h. A. M.

LIGNE DE LA MALLE DES ETATS-UNIS ENTRE LA NLLE-ORLÉANS, GALVESTON ET LA BAIE DE MATAGORDA.—L'excellent steamship CHAS MORGAN, doublé et chevillé en cuivre, commandant J. Y. Lawless, partira comme il est dit plus haut, avec les malles des Etats-Unis. Pour fret ou passage, ayant de magnifiques emménagements, s'adresser à bord ou à

I. C. HARRIS, directeur, No 57, rue du Camp.

Un steamship de cette ligne partira pour les susdits ports tous les dimanches et jeudis

**POUR LA HAVANE, directement,**

Départ de la Nlle-Orléans, le 13 et le 28, à 8 heures A. M.; départ de la Havane, le 6 et le 21, à 4 heures P. M., de chaque mois.

POUR LA HAVANE, directement—Le beau steamship GENL MIRAMON, commandant F. K. Coughlin, partira de son wharf, au pied de la rue St Joseph, Premier District, avec les malles des Etats Unis et les passagers. Pour fret ou passage (excellents emménagements), s'adresser à

J. ACEBO, ou à A. COSTA, Rue de la Douane, No 18.

7fév

**Pour la Havane directement.**

Partira de la Nouvelle-Orléans, tous les 8 et 22 de chaque mois, portant la malle des Etats-Unis, l'excellent steamship HABANA, doublé et chevillé en cuivre, capitaine J. H. McConnell, partira de son wharf au pied de la rue St-Joseph. Pour fret ou passage, ayant de magnifiques emménagements, s'adresser chez PUJO BROTHERS, No 57 rue de la Douane.

1er jan—1 an

## Compagnie d'Assurance Mutuelle Du Sun

**DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.**

CINQUIÈME ÉTAT ANNUEL.

*Nouvelle-Orléans, 11 janvier 1861.*

CONFORMÉMENT à sa charte, la COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE DU SUN DE LA NOUVELLE-ORLÉANS présente l'état suivant de ses affaires:

| | | |
|---|---|---|
| Montant des primes reçues dans l'année expirée le 31 décembre 1860 | | $732,054 09 |
| Montant des risques non expirés le 31 décembre 1859 | | 130,562 00 |
| Total des primes de l'année expirée le 31 décembre 1860, savoir: | | $862,616 09 |
| Primes sur les risques d'incendie | $421,006 78 | |
| Primes sur les risques des rivières | 211,089 86 | |
| Primes sur les risques des mers | 230,519 50 | $862,616 09 |
| Primes à déduire sur les risques non expirés le 31 décembre 1860 | $125,777 00 | |
| Primes remboursées | 6,365 96 | $132,142 96 |
| Montant des primes de l'année expirée le 31 décembre 1860 | | 730,473 13 |
| Pertes dans la même période, savoir: Sur les risques d'incendie | $209,714 26 | |
| Sur les risques des mers | 198,679 81 | |
| Sur les risques des rivières | 61,669 83 | 560,383 99 |
| Réassurances, dépenses, intérêts, épargnes, profits et pertes | $46,466 38 | $423,903 51 |
| Profits de l'année expirée le 31 décembre 1860 | | $206,569 62 |

L'actif de la Compagnie est comme suit: Actions de banque, actions de la Compagnie du Gaz, Bons de la ville et de l'Etat, Prêts garantis par des actions de banque, &c., Effets à courte échéance, pour primes, Du pour primes et en voie de perception, Scrip de diverses compagnies d'assurance, En caisse ...

Total de l'actif $1,072,262 06

**Etat de la Louisiane.**

*Paroisse d'Orléans — Ville de la Nouvelle Orléans.*

Qu'on se souvienne que le 11 janvier 1861, pardevant moi, juge de paix, dans et pour la susdite ville, se sont présentés Thos. Sloo, Président, et James Edwards, Secrétaire de la COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE DU SUN de la Nouvelle-Orléans, lesquels ayant été dûment assermentés ont déclaré que le susdit tableau est exact et copie exacte des livres de la Compagnie.

THOMAS SLOO, Président,
JAS. EDWARDS, Secrétaire.

Assermentés et signé devant moi le 11 janvier 1861,
D. F. MITCHELL, Deuxième Juge de Paix de la Paroisse d'Orléans.

Les Directeurs ont résolu de payer un intérêt de SIX POUR CENT, sur les certificats de profit non payés, aux détenteurs ou à leurs ayants-cause, à partir du 11 février prochain, et de payer, à partir du 11 février, cinquante pour cent du scrip de 1857. Ils ont en outre déclaré un dividende de scrip de vingt pour cent sur les primes de l'année expirée le 31 décembre 1860.

THOMAS SLOO, Président,
JAMES D. DENEGRE, Vice-Président,
JAMES EDWARDS, Secrétaire.

—DIRECTEURS—

| | |
|---|---|
| James D. Denegre, | John C. Ricks, |
| A. D. Kelly, | J. H. Stauffer, |
| Hugh Wilson, | H. T. Lonsdale, |
| Henry Renshaw, | John G. Gaines, |
| A. C. Tremoulet, | Thomas Sloo, |
| E. J. Hart, | |

15 janv—1 an [30 j. de suite]

## Compagnie d'Assurance Mutuelle DU HOME

**DE LA NOUVELLE ORLÉANS.**

CONFORMÉMENT à sa charte, la Compagnie d'Assurance Home présente l'état suivant de ses affaires:

| | | |
|---|---|---|
| Montant des primes non expirées le 31 décembre 1860 | | $657,151 82 |
| Montant des risques non expirés le 31 décembre 1859 | | 89,990 00 |
| Total des primes de l'année expirée le 31 décembre 1860, savoir: | | $747,141 82 |
| Primes sur les risques d'incendie | $302,799 22 | |
| Primes sur les risques des rivières | 343,088 13 | |
| Primes sur les risques des mers | 100,554 47 | $747,141 82 |
| Primes à déduire sur les risques non expirés le 31 déc. 1860 | $83,920 00 | |
| Primes remboursées | 562 82 | $84,482 82 |
| Montant des primes de l'année expirée le 31 déc. 1860 | | $662,659 00 |
| Pertes dans la même période, savoir: Sur les risques d'incendie | $135,912 90 | |
| Sur les risques des mers | 48,980 88 | |
| Sur les risques des rivières | 159,563 22 | |
| | $344,457 00 | |
| Réassurances, dépenses, intérêt sur le script émis, etc., intérêt en mains, escompte, etc. | $11,666 18 | $356,123 18 |
| Profits de l'année expirée le 31 déc 1860 | | $306,535 82 |

L'actif de la compagnie est comme suit:

| | |
|---|---|
| Actions de banque, bons de la ville et billets hypothécaires | $700,568 00 |
| Prêts garantis par actions de banque et bons de la ville | 419,650 00 |
| Propriété foncière (bureau No 78, rue du Camp) | 42,905 99 |
| Effets à courte échéance, pour primes | 134,848 60 |
| Du pour primes et en voie de perception | 45,525 14 |
| En caisse | 92,211 24 |
| Total de l'actif | $1,435,768 97 |

**Etat de la Louisiane.**

*Paroisse d'Orléans—Ville de la Nlle-Orléans.*

Qu'on se souvienne que le 11 janvier 1861, pardevant moi, juge de paix, dans et pour la susdite ville, se sont présentés Alexander Brother, Président, et James H. Wheeler, secrétaire de la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Home de la Nlle Orléans, lesquels ayant été dûment assermentés conformément à la loi déclarent que le susdit tableau est exact et est une copie exacte des livres de la compagnie.

A. BROTHER, président,
JAMES H. WHEELER, secrétaire.

Assermentés et signé devant moi, ce 11 janvier 1861.
D. F. MITCHELL, Deuxième Juge de Paix de la Paroisse d'Orléans.

Les Directeurs ont résolu de payer un intérêt de SIX pour cent en argent sur les certificats de profit non payés aux détenteurs ou à leurs ayants-cause, à partir du 11 février prochain. Ils ont résolu en outre de déclarer un dividende de QUARANTE POUR CENT (40 pour cent) sur les sommes nettes de l'année expirée le 31 décembre 1860. Des certificats seront émis à cet effet à partir du 15 mars prochain.

Les Directeurs, après avoir mis en réserve UN MILLION DE PIASTRES de profit, ont décidé en outre que tous les certificats (pour profits) émis en 1857, seront payés aux détenteurs ou à leurs ayants-cause à partir du 11 février prochain. Les certificats devront être produits, au moment du paiement, pour être cancellés, et l'intérêt des dits certificats cessera à partir du 31 décembre 1860.

La compagnie assure, comme par le passé, contre les dangers des mers et des rivières et contre l'incendie, aux prix courants de primes. Bureau, No 78, rue du Camp

ALEXANDER BROTHER, Président.
JOHN R. SHAW, Vice-Président.
JAMES H. WHEELER, Secrétaire.

—DIRECTEURS—

| | | |
|---|---|---|
| John R. Shaw, | S. L. Levy, | W. L. Lanier, |
| Jno A. Stevenson, | A. H. May, | Philip A. Shaw |
| Edward Nalle, | D. B. Moore, | J. Villarubia Jr, |
| Elisah Peale, | John Hall, | Alex. T. Dyas, |
| J. P. Harrison | Rufus McIlhenny, | Wm H. Avery, |
| Joseph Hoy, | Th. Greenfield, | J. E. Isenhour, |
| L. C. Jury, | Edward Hobart, | Jno H. Rodenberg |
| Geo O. Sweet, | Lafayette Folger, | A. Q. Kennett, |
| Alfred Moulton, | John Kemp, | E. K. Converse |
| W. C. Thompkins, | John C. Goodrich, | |
| L. D. C. Wood. | Perry Nugent. | |

Nlle-Orléans, 12 janvier 1861. 14 jan 1m

EN débarquement du navire Evening Star, venant du Havre et à vendre par le soussigné: 50 paniers, 12 bouteilles champagne Royal Hunter.

VOR MAIGNAN,
22 déc 17 rue St Louis

## *BATISTE IMPRIMÉE*

## à 25 cts. la yarde,

**Chez De MONTROND & GALLOT**

COIN CANAL & DAUPHINE.

**2000 MOUCHOIRS BATISTE**

à ourlets, baguettes et vignettes
Pour dames et messieurs, à

*50 p 0/0 au dessous du cours.*

**500 Mantelets soie noire à $4.**

à vendre à des prix très modérés, les nouveautés suivantes: Châles pointes et burnous d'été, robes en barège anglais. Organdy et grenadine à 5, 6, 7, 8, 9 volants, GRAND CHOIX d'ombrelles, marquises et éventails. Assortiment complet de bas, chaussons fil d'Ecosse.

EN débarquement du navire Alice Provost, arrivé de Bordeaux—
100 barriques vin côtes Fronsac
40 do do Ch Malvirade
40 do do St Julien Médoc
40 do do Ch Cognac de 1856
6 quarts pipe eau-de-vie fine champagne, Losseq, 1812
10 octaves do do 1815
60 paniers bouteilles vides
100 do anisette superfine, Aushambault frères.
A vendre par J. N. CURIEN,
1er fév No 30 rue Toulouse.

## Jean Augé,

**Rue de Chartres, No 63, encoignure Bienville.**

INFORME le public et sa nombreuse clientèle, qu'il vient de déballer un grand assortiment de marchandises du meilleur goût, choisi par Madame Augé à Paris et à Londres, dans les meilleures maisons, se composant des articles suivants:

Cheveux de toutes nuances et de toutes longueurs.

Perruques, nattes, bandeaux, nattes sur peignes, cache-peignes et frisettes, fabriquées chez lui. Ouvrages faits sur tulle en cheveux avec une telle perfection qu'il est impossible d'apercevoir le faux du naturel.

Un assortiment complet de peignes à chignon écaille, écaille incrustée or, écaille blanche et ivoire du dernier goût.

Peignes à retaper écaille et ivoire.

Parures en cheveux, nouveau modèle.

Bijouterie en écaille incrustée en jais et acier (haute nouveauté).

Un choix d'éventails riches et ordinaires, jusqu'à 50 cts pièce.

Coiffures du dernier genre pour bals et soirées.

Gants Jouvin et de Suède assortis, pour femmes, hommes et fillettes.

Objets de fantaisie pour étrennes.

Parfumeries des premières maisons de Londres et de Paris.

recommande de nouveau son blanc de Perse et sa nouvelle composition pour arrêter la chute des cheveux, faire croître et embellir, si avantageusement connue du public.

Les leçons de coiffures seront données et exécutées par une des premières coiffeuses de France que Mme Augé a fait venir à cet effet.

Un salon est expressément réservé pour la coiffure des dames; et un autre, au premier, pour les messieurs.

Toutes les marchandises ci-dessus désignées seront vendues à des prix très réduits.

25déc

## *MUSIQUE*

### A. ELIE,

*Rue Royale, No 66.*

**PIANOS de HERZ et PLEYEL,**

AGENT de la maison de Herz, décoré de la médaille d'honneur à l'Exposition Universelle. Seul agent des INSTRUMENS DE SAX: HARMONIUMS ET ORGUES A MANIVELLES, FOURNITURES ET CORDES DE PREMIER CHOIX.

11déc—1an

## MUSIQUE.

**Maison T. E. Brault,**

**SOURDES & CHASSAIGNAC**

*Successeurs,*

**MUSIQUE NOUVELLE!!!**

GRAND ASSORTIMENT

*Toutes les nouveautés!*

LE PARDON!

FAUST!

HERCULANUM

ORGUES A MANIVELLE.

**FLANDRY & CHARPAUX.**

DÉPÔT DE

**PIANOS DE PLEYEL**

Et d'autres facteurs en réputation à Paris. Ventes à des conditions libérales à l'Institution Charpaux, Chemin du Bayou, entre les rues Claiborne et Derbigny.

VINS D'OPORTO ET DE MADÈRE—140 pipe vin d'Oporto, 100 do do de B. Reig; 100 do vin de Madère, 10,8 do do, en débarquement du navire Joséphine, arrivé de Marseille.

SARDINES—110 caisses, ½ b. ch., Coulée & Martin
75 do 10¼ do " do
15 do 20¼ do " do
125 do 10¼ do " do

En débarquement des navires Texas et Egypt, arrivés de Bordeaux.

VIN ROUGE ET VIN BLANC—1000 caisses vin rouge St-Julien St-Estèphe, 107 do vin blanc Haut Sauterne; 36 barriques vin blanc Haut Barsac; en débarquement du navire Texas, arrivé de Bordeaux.

PRUNEAUX—400 caisses, 4⅜ boîtes transparentes, de fantaisie 40 caisses, soft boîtes transparentes, de Bordeaux, à vendre par S. PLASSAN, 9 déc rue Vieille-Levée No 38

GRAINES D'AVOINE—1000 boisseaux excellent avoine de l'île Prince Edward, pour planter, en débarquement de la goëlette O. M. Pettit, venue de cet endroit, à vendre en lots à la convenance des acheteurs, par F. A. GONZALES & Co, 11 déc 75 et 77, rue Vieille-Levée

**Encore un nouveau déballage**

**Chez O. LELIEVRE & Co.,**

*171 rue Royale*

REÇU par le steamship Bienville, de New-York—
2 grosses de ruches pour empesure dernière nouveauté, depuis 25 cents jusqu'à $1 50.
400 bottes de fleurs pour coiffures à 60 cents la botte
Coiffures or de la plus grande richesse, haute nouveauté.
Un magnifique assortiment de fleurs velours et or.
Ceintures et bracelets élastiques.
Agrafes et boucles à ceintures Beyrouth.
Galons et passementeries or.
Etoiles, boutons et ornements or.
Epingles à coiffures du dernier genre.
Peignes ivoire et écaille.
Bijouterie de deuil en jais, montures or.
Cabas et portemonnaies, nouveaux genres.
Boîtes à ouvrages.
Jeux de lotos, damiers et dominos, &c. &c. 11déc

**TABAC DU MEXIQUE.**

22 BALLES "Wrappers." 25 do "Fulera." A vendre par J. J. TARDOS, 3 fév 41 Vieille Levée.

**VINS DE BORDEAUX EN BARRIQUES.**

92 BARRIQUES vin rouge de Bordeaux en débarquement du navire "Anne Prevost," A vendre par J. J. TARDOS, 5fév 41, Vieille Levée

## Genièvre de Hollande.

15 Pipes Schiedam de J. Melcher, en débarquement du navire Dakota, arrivé du Havre, à vendre par FREAU & COUTURIE, Nos 31 et 33 rue Gravier

**Vins, Bouchons.**

ATTENDU par le navire Resolute, de Bordeaux—
350 caisses vin rouge, de J. Dumas aîné & Co;
40 do vin de Sauternes do
40 barriques vin rouge pour familles do;
5 balles bouchons pointus longs, de 15,000 do;
5 futailles de 2 sacs bouchons fins, No 5;
4 do do de 20 do do No 6;
2 do do de 20 do très fins, No 9;
1 do do de 24 do do bils No 8;
A vendre par CHAUDET & NEE, rue Royale, 16 jv 147 et 149 entre Toulouse et St Pierre

**SEULE AGENCE DE LA**

## Célèbre Manufacture "Stacker"

*TENNESSEE.*

LE soussigné a constamment en magasin un assortiment complet de CHAUDIÈRES à sucre, Grilles et Quenilles de Fourneaux, qu'il offre aux prix suivants: Chaudière de 84 à 72 pouces, à $1 45 le pouce. 68 à 42 pouces, à $1: au-dessous de 42 pouces à 75 cts.

Les grilles à 4 cts. la livre, et les quenilles de fourneaux selon la grandeur et la forme, à 25, 30 et 36 cts, chaque.

E. F. LAVILLEBEUVRE, Marchand-Commissionnaire, 12 sept—1an No 12, rue de l'Union.

## TAMBOURY & CO,

**Marchands commissionnaires en général,**

**—IMPORTATEURS DE—**

Vins, eaux-de-vie, liqueurs, sardines, huiles, &c. Dépôt de Château de Portets, Lafitte, Margaux, d'Arche, Ourtaud, &c.

**No 87, rue Royale,** Entre Conti et St-Louis

**Pâté de foie gras! Pâté de foie gras**

EN magasin—24 terrines pâté de foie gras de Strasbourg, petit modèle—24 terrines pâté de foie gras de Strasbourg, grand modèle. A vendre par CAMILLE LACOSTE, 15 janv 209 rue Royale, enc. Dumaine

A LIVRER par le navire Resolute, capitaine B. N Priwell de Bordeaux—24 barils de vinaigre de J. Mernier, frères. A vendre par CAMILLE LACOSTE, 15 janv No 209, rue Royale enc Dumaine

A LIVRER par le navire Stephen Crowell, capitaine Burgess, du Havre—40 caisses de 12 btls vin rouge, véritable St-Julien, 2 do saucissons de Lyon de Picotin. A vendre par CAMILLE LACOSTE, 15 janv 209, rue Royale, enc Dumaine

SAUCISSONS—4 caisses Saucissons de Lyon et 2 de Bologne. CONSERVES—2000 demi boîtes Petits Pois; 2000 do do Champignons; 500 do do Truffes; 2000 do do Thon à l'huile; 5000 quarts do Sardines à l'huile. FROMAGES—60 meules Fromage de Gruyère Suisse; 60 caisses de 12 Fromages Têtes de Maures. VINS—200 barriques Vin de Bordeaux, divers crûs 50 do Vin de Cette, très coré; 100 do Vin blanc, divers crûs; 3000 caisses Vin rouge, divers crûs; 500 do Vin blanc, divers crûs; 300 do Vermouth; 200 do Absinthe de Pernod & Lecoultre; 600 do Fruits à l'Eau-de-Vie et au Jus, à vendre par PIAGGIO & VIOSCA, Jr., 16jan 62 et 64, rue Vieille Levée

CONSERVES—10 caisses pâtes truffés 1/4, 10 caisses petits pois 1/2, 10 do truffes noires 1/2. A vendre par S. D. GRATIAA & Co., 1fév. 59, rue Douane.

ARTICLES pour bals et soirées—Peignes et chignons ivoire, écaille blonde et brune, cache-peignes, épingles et coiffures. Bracelets, boucles d'oreilles, broches. LION & ANDREE, rue Royale, 28jv encoignure Bienville

CHAMPAGNE—75 paniers Heidsiek Piper, bouteilles et 1/2 bouteilles, 80 paniers E. Pettit de do, à vendre par B. TURPIN, 8 janv 93, ancien 55, Vieille Levée

EN débarquement du navire Pequot, du Havre—40 caisses absinthe Ed. Pernod. A vendre par CHAUDET & NEE, 22déc 147 et 149, Royale

BONNETERIE—Un grand assortiment de bonneterie; gilets de peau en laine, flanelle, mérinos, coton écru, tricot; Caleçons laine, flanelle, mérinos coton, soie, coton écru, tricot, toile; Chaussettes en laine, coton blanc et écru, fil d'Ecosse, Perse, fil soie. LION & ANDREE, 28jv 54 et 56, rue Royale, enc. Bienville

GANTS—Gants de peau de la fabrique Jouvin & Co, médaillé d'or—Il nous reste encore un petit assortiment de gants blancs et paille pour dames et messieurs; gants de castor pour messieurs; gants de castor pour dames avec revers en cuir; gants de fil, fil cable, fil d'Ecosse, fil Perse; gants de soie pour dames et messieurs; mitaines en filet, genre nouveau. LION & ANDREE, 54 et 56, rue Royale, 28jv encoignure Bienville

**Beurre de Goshen,**

25 frequins de beurre jaune Goshen de choix, en débarquement du steamer De Soto, et à vendre par FRED AVET, 59 et 61, Vieille-Levée entre Bienville et Conti. 31janv

EN débarquement du navire Stephen Crowell, capt Burgess, du Havre, 40 caisses vin rouge véritable St-Julien Médoc, 2 saucissons de Lyon de Picotin. A vendre par CAMILLE LACOSTE, 11 fév No 209 rue Royale enc. Dumaine

EN magasin 50 caisses absinthe L. Lecoultre,
25 caisses vermouth Noilly Prat & Co.
15 petits pois de Briant.
10 " au beurre.
20 " champignon
40 barriques vin rouge ordinaire
20 " St-Emilion Noël pour familles.
20 " St-Julien Médoc,
200 caisses " Ht Brion 12 btles.
100 " Ht-Brion 24½
100 " Chs Lafitte 12
50 " Chs Lafitte 24½
100 " Ht Sauterne 12
50 " Ht-Sauterne 24½
25 " Ht-Barsac 12
25 " Ht-Barsac 24½
A vendre par CAMILLE LACOSTE,
11 fév 209 rue Royale enc. Dumaine.

VINS, Eaux-de-vie, Genièvre, Xérès, Madère, Champagne, Sardine, Prunes &c—
30 quarts de pipe Cognac Jean Louis 1811, 1795
18 octaves " "
74 quarts " Otard Dupuy & Co,
60 " " Alex de Montezun 1840
29 " " S. Julius 1840
3 " " J. H. Dixon 1830
10 octaves " "
36 quarts " M. F. Suzan 1828
30 " " J. H. Dixon 1800
15 pipes Genièvre "Ancre"
20 " " "Cygne"
50 quarts de pipe Xérès Carrasquedo
40 " " Madère do
30 " " Xeres Duff Gordon
100 barriques vin de Bordeaux bon ordinaire
25 " " " pour famille
15 " " de Bourgogne
150 paniers Champagne Alex de Montezun
60 caisses " Impérial, Bouché fils et Drouet,
75 paniers " Etoile
30 caisses Sardines Gaillioux
25 " Prunes d'Enteen pobens
A vendre par J. & J. TARDOS,
5 fév 43, Vieille Levée.

ABSINTHE SUISSE.—15 caisses absinthe de la marque E. Pernod. FROMAGE.—24 caisses fromage tête de maure d'importation récente. VIN DE CHAMPAGNE.—40 caisses grandes bout. 30 " petites " GENIÈVRE DE HOLLANDE.—25 pipes de la marque St-Hunt de Ryebende et Zonen. MOUTARDE.—50 caisses moutarde française d'importation récente. THÉ.—100 colis de thé noir et vert, de toute qualité, à vendre par W. H. VREDENBURGH, 11 fév No. 36 Vieille-Levée.

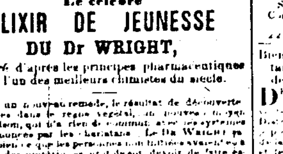

AVANT. APRÈS.

Le célèbre

## ELIXIR DE JEUNESSE

### DU Dr WRIGHT,

Préparé d'après les principes pharmaceutiques par l'un des meilleurs chimistes du siècle.

[illegible]

J. WRIGHT & CO, Propriétaires, Nos 21 et 151 rue de Chartres, Nlle-Orléans. 11mars—1an

**SIROP PERUVIEN,**

ou

*Solution de protoxide de fer combiné.*

Ce remède bien connu a été souvent employé, avec le plus grand succès, pour

## *LA DYSPEPSIE*

OU UNE DIGESTION IMPARFAITE

POUR LA

DÉTÉRIORATION

DU SANG

Et les maladies provenant de la plupart provenant de la

**Dyspepsie:**

La maladie de Foie, l'Hydropisie, la Névralgie, les affections nerveuses, le manque d'appétit, les langueurs, les Hémorroïdes, les maladies de la peau, la Fièvre et la consomption, les maladies particulières aux femmes et toutes celles qui exigent un TONIQUE.

N.B.—L'innocence du fer pour la Dyspepsie et les nombreuses affections qui en découlent, provient de l'absence d'une préparation telle que le fer pendant dans l'estomac dans un état propre et assimilable au sang. Le SIROP PÉRUVIEN est le remède qu'il faut. Il y a des milliers de guérisons qu'aucun médicament ne pouvait faire.

N. L. CLARK & Co. Propriétaires,
A vendre, à la Nouvelle-Orléans, en gros et en détail, chez J. WRIGHT & CO, Nos 21 et 151 rue de Chartres.

## L'AMER-VIN IMPERIAL

### Du Dr J. Bovee Dods,

Est fait avec un vin pur qui a deux fois la force ordinaire des autres vins et est importé que par une seule maison des Etats-Unis. Il entre les racines suivantes: Sceau de Salomon, du spicenard; de la consoude, des fleurs de camomille, de la gentiane, de l'écorce du mûrier sauvage et du bay berry.

**Nous défions**

## *LE MONDE*

D'EN PRODUIRE

## UN EGAL!!

Nous ne prétendons pas avoir découvert des racines "connues seulement des Indiens de l'Amérique du Sud", "et qui peuvent guérir toutes les maladies auxquelles l'homme est sujet", mais nous croyons présenter au public une préparation que tout médecin capable approuvera et recommandera comme remède pour le

**Commencement de consomption,**

La faiblesse des poumons, l'indigestion, la dyspepsie, les affections nerveuses, la paralysie, les hémorroïdes, les maladies particulières aux dames, la faiblesse qui exige toujours un tonique. Cet amer est sans contredit

**Ce qu'il y a de mieux!**

C'est un précieux remède pour les maux de gorge, si commun parmi les membres du clergé.

Pour les personnes âgées et infirmes, pour celles qui ont une constitution faible, pour les ministres de l'Evangile, les avocats, les orateurs, les teneurs de livres, les tailleurs, les couturières, les étudiants, les artistes et tous ceux qui mènent une vie sédentaire, c'est une excellente préparation.

C'est une boisson saine et d'un goût délicieux, produisant le même effet agréable que de l'eau-de-vie et du vin, sans enivrer. Les personnes qui se sont adonnées aux liqueurs fortes et voudraient s'en abstenir se vanteraient bien de la regarder. L'AMER DE DODS ne renferme pas les poisons que renferment les vins et les liqueurs du pays en vente.

Non seulement L'AMER DE DODS GUÉRIT de la maladie, mais il la PRÉVIENT. Il devrait être chez tous ceux qui habitent un pays où l'eau est mauvaise ou sévissent les fièvres en frisson. On peut le donner sans crainte aux enfants et aux petits enfants.

Les médecins, les membres du clergé, les orateurs qui prêchent la tempérance devraient aider à la circulation de cet amer et chasser ainsi la maladie et l'ivrognerie.

**CHARLES WIDDIFIELD & Co, Propriétaires,**

**No 78, William street, New-York.**

A vendre par tous les droguistes.
Agence pour la vente en gros et en détail, dans l'Etat de la Georgie. PLUMB & LEITNER, à Augusta, Georgie.
A vendre à la Nouvelle-Orléans, en gros et en détail, J. WRIGHT & CO, 7jll—1an Nos 21 et 151, rue de Chartres.

EN débarquement du navire Laura, du Barcelone
—40 barriques vin de Catalogne,
6 octaves vin de Porto, de Portugal,
6 barils de Xérès sec,
6 do Muscat doux,
6 do Malaga doux,
6 do Malaga sec.
A vendre par CHAUDET & NEE,
22déc 147 et 149, Royale

SANGSUES HONGROISES ET SUÉDOISES

## J. L. PELÉ

*successeur de*

**Mme Vve L. PROVOST,**

Rue Bourbon, 128, entre Toulouse et St Pierre,

A l'honneur de prévenir MM. les médecins, pharmaciens et marchands de la ville et de la campagne, qu'il vient de recevoir un très grand assortiment de sangsues hongroises et suédoises, qu'il vend au prix très réduit comme ci-dessous:

Hongroises et Suédoises, par mille......$70
do do par cent......$ 8
oin—a

SANGSUES! SANGSUES!

*Nouvellement arrivées*

25,000 Sangsues de premier choix, Hongroises et Suédoises, reçues par le steamer City of Baltimore, et à vendre au dépôt général de BAPTISTE LOUBAT, No 61, rue ROYALE, entre Conti et Bienville, en gros et en détail aux prix les plus modérés. Les plus grands soins et une attention toute particulière seront donnés pour remplir les ordres de la campagne. BAP. LOUBAT.

VIN BLANC—45 barils vin blanc Haut-Sauternes, en débarquement du navire John Carver, arrivé de Bordeaux, à vendre par FREAU & COUTURIE, 16 oct Rue Gravier, Nos 31 et 33

A LIVRER—Par le navire Kate Dyer, capitaine Dyer, du Havre—100 caisses absinthe Suisse, E. Pernod. A vendre par CAMILLE LACOSTE, 15janv 209, rue Royale, encoig. Dumaine

**Genièvre de Hollande.**

15 PIPES Genièvre de Hollande, marque "Steamboat J. Melsher," en débarquement du navire India, arrivé de Rotterdam, à vendre par FREAU & COUTURIE, 5 fév Rue Gravier, Nos 31 et 33

**Arack.**

CINQ poinçons de Batavia, en débarquement du navire India, arrivé de Rotterdam, à vendre par FREAU & COUTURIE, 5 fév Rue Gravier, Nos. 31 et 33.

## AVIS JUDICIAIRES.

Succession de Mme Veuve Louis Montault, née Fernande—No 14,466.

DEUXIÈME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours, à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par l'exécuteur testamentaire de la défunte ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément audit compte.

Par ordre de la Cour, E. MICHOT,
16 fév—20,25 Député Greffier.

Succession de William Howard Henderson—No 16 800.

DEUXIÈME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par les Agents de Mme Veuve Howard Henderson, tutrice de ses enfants mineurs, ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément audit compte.

Par ordre de la Cour, E. MICHOT,
16 fév—20,25 Député Greffier.

Succession de Howard Henderson—No 15,747.

DEUXIÈME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par les Exécuteurs testamentaires du défunt ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément audit compte.

Par ordre de la Cour, E. MICHOT,
16 fév—20,25 Député Greffier.

Succession de Joseph Casals—No 17,716.

DEUXIÈME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—Attendu que Antonio Rovira a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres de Curatelle à la succession vacante de feu Joseph Casals décédé intestat: Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la cour, E. MICHOT,
9fév—13,16 Député Greffier.

Succession de Christine Elizabeth Uhri, épouse de George Lugenbuhl—No 17,719.

DEUXIÈME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—Attendu que John Julius Lugenbuhl a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres d'administration à la succession de feue Christine Elizabeth Uhri, épouse de George Lugenbuhl, décédée intestat—Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour, E. MICHOT,
9 fév—9 13,16 Député Greffier

*Succession de Charles Paterson—No 17,707*

DEUXIÈME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—Attendu que Joseph Trotot a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession vacante de feu Charles Paterson, décédé intestat: Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour, G. MICHOT,
8fév—12,16 Député Greffier.

Philip McKenna vs ses créanciers.

QUATRIÈME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 13,970—L'Etat de la Louisiane—Avis est par les présentes donné aux créanciers dans cette affaire et à toutes autres personnes que cela peut concerner d'avoir à déduire sous dix jours, à partir de la date de la première publication du présent avis, les raisons pour lesquelles le tableau enregistré par le syndic dans cette affaire ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit tableau.

Bureau du Greffier, 6 février 1861.
7fév—7,11,16 G. LUMINAIS, député-greffier

Succession de José Fernandez—No 15,777.

DEUXIÈME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de ladite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par l'exécuteur testamentaire du défunt ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément audit compte.

Par ordre de la Cour, E. MICHOT,
14 fév—16,21 Député Greffier

ETAT de la Louisiane—Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans—F. Delouze vs ses créanciers—No 15,847—La cession des biens de l'insolvable ayant été acceptée par la Cour pour le bénéfice de ses créanciers: Avis est par le présent donné à tous les créanciers dudit insolvable de se réunir à une assemblée qui sera tenue au bureau de Felix Percy, notaire public, le samedi 21 février 1861, à 10 heures A. M., pour y délibérer sur les affaires dudit insolvable, et qu'en attendant, toutes poursuites judiciaires contre sa personne, et ses biens soient suspendues.

Par ordre de la Cour,
Bureau du greffier, 9 février 1861
OSCAR LE BLANC,
11 fév—16,20 Député Greffier

Succession de Mme Athénaïse Payen, veuve de Charles Frederick Buet.

DEUXIÈME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 17,714—Attendu que Louis Edmond Faivre a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession vacante de feue Mme Athénaïse Payen, veuve de Charles Frederick Buet, décédée intestat: Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour, E. MICHOT,
14 fév—16,20 Député Greffier.

## VENTES JUDICIAIRES.

*Thomas Rovesch et Miller.*

SIXIÈME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans, No 5052—En vertu d'un ordre de vente rendu le 6 février 1861 et à moi adressé par l'honorable Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI 16 février 1861, à 10½ heures A. M., sur les lieux ci-après désignés, à la vente publique et adjudication de—

Le fonds d'un salon de bière, situé à l'angle du Chemin du Bayou et de la rue des Remparts, dans le Deuxième District de cette ville, suivant inventaire déposé en mon bureau pour recours.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
E. T. PARKER,
12 fév—tlj Shérif de la paroisse d'Orléans.

Pierre Hoa vs Marie Elisabeth Antoinette Roux, veuve de J. J. Achille Brouet.

QUATRIÈME COUR de District de la Nouvelle-Orléans, No 13 977—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le samedi, 16 de février 1861, à midi, à l'Hôtel de la Cité, rue de la Commune, entre les rues du Camp et des Magasins, à l'adjudication de la propriété dont suit la description, savoir:

Un terrain situé au faubourg Tremé, dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No un de l'Ilet No dix-huit, compris entre les rues du Marais, Ste-Anne, Galvez et Miro, suivant plan de Pueyo, daté du 6 de juin 1833 et déposé en l'étude de Felix Percy, notaire public en cette ville. Le dit terrain mesurant (mesure américaine), cinquante pieds de face à la rue Ste-Anne, sur quatre-vingt-dix pieds de profondeur, entre lignes parallèles, et face à la rue Galvez.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dépendances et appartenances, sans exception ni réserve.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
E. T. PARKER, Shérif
16jv—16,25,1,8,16. de la Paroisse d'Orléans

Gaspard Theurer vs Arnold Kothman.

DEUXIÈME Cour de District de la Nouvelle-Orléans, No 17,461—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le mercredi, 20 de mars 1861, à midi, à l'Hôtel de la Cité, rue de la Commune, entre les rues du Camp et des Magasins, à l'adjudication de—

1o—Un terrain situé au faubourg Marigny, de cette ville, formant l'angle des rues Casacalvo et des Poètes, Moreau et d'Espagne; lequel terrain est désigné par le No six suivant plan particulier dressé par d'Hemécourt, voyer de la Municipalité No Trois, et déposé en l'étude d'Octave de Armas, notaire public en cette ville, et désigné sur le plan No Un. Le dit terrain mesurant 30 pieds de face à la rue Casacalvo sur 63 pieds de profondeur et face à la rue des Poètes—Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, consistant en une maison basse en briques, couverte en ardoises et bâtie à l'encoignure, dépendances et appartenances.

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite d'Etienne Merano, par acte au rapport de Joseph Lisbony, ci-devant notaire public en cette ville, en date du 4 avril 1854.

2o. Une portion de terrain située dans le District sus-dit, désignée par le No Deux, suivant plan dressé par J. A. D'Hémécourt, arpenteur, daté du 10 juin 1818 et déposé en l'étude d'Octav. de Armas, notaire public en cette ville, sous le No 1 au livre de plans No 3.

La dite portion de terre est à prendre du côté du dit terrain No Deux, de suite après la rue des Poètes, et mesurant, mesure américaine, 25 pieds de face à la rue Casacalvo, sur cinquante pieds de profondeur, entre lignes parallèles des Poètes et d'Espagne, sur 63 pieds de profondeur.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, consistant en une maison en bois à deux étages, couverte en ardoises et bâtie à l'encoignure, dépendances et appartenances.

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de Nemours Maneale, par acte au rapport d'Abel Dreyfous, notaire public en cette ville, en date du 31 de décembre 1852.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
E. T. PARKER, Shérif de la Paroisse d'Orléans.
16fév—25 mars 4,12,20

J. L. Tissot vs E. Hiriart & al.

TROISIÈME Cour de District de la Nouvelle-Orléans, No 15,557—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le mercredi 27 de février 1861, à midi, à l'Hôtel de la Cité, rue de la Commune, entre les rues du Camp et des Magasins, à l'adjudication de—

Un terrain situé au faubourg Marigny, à l'angle de la Vieille Levée, dans le 2me District de cette ville, à la encoignure, lequel partie [illegible] Cie [illegible] de New York.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
E. T. PARKER,
16 fév—19,23,25,27 Shérif de la paroisse d'Orléans

Charlotte A. Lacoste vs son mari Richard W. Banbury.

QUATRIÈME Cour de District de la Nouvelle-Orléans, No 14,171—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le samedi 23 de février 1861, à midi, à l'Hôtel de la Cité, rue de la Commune, entre les rues du Camp et des Magasins, à l'adjudication de—

1o—Les quatre cinquièmes indivises de deux terrains situés au bourg Duverge, sur la rive droite du fleuve Mississippi (Algiers), désignés par les nos quatre et quinze dans l'ilet No neuf, borné par les rues Bouny, Delaronde, Seguin et Villeré, suivant plan dressé par C. A. de Armas, déposé aux archives de l'étude de Philippe Lacoste.

Le No trois mesure 30 pieds de face à la rue Bouny sur 64 pieds 11 pouces et 4 lignes de profondeur.

Le No quatre mesure 47 pieds de face à la rue Bouny sur 64 pieds 11 pouces et 4 lignes de profondeur, entre lignes parallèles, le tout mesure américaine.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

2o—Les quatre cinquièmes indivises de deux terrains situés audit bourg, désignés par les Nos quatre et cinq, dans l'ilet borné par les rues Bouny, Delaronde et de la Pointe, suivant plan dressé par C. A. de Armas, déposé aux archives de l'étude de Philippe Lacoste.

Lesdits terrains mesurant chacun 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Bouny sur 72 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

3o—Une négresse nommée Célestine, âgée d'environ 38 ans.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
E. T. PARKER,
8 fév—9,13,16,23 Shérif de la paroisse d'Orléans

Benjamin et Ferdinand Perrot, exécuteurs testamentaires de François Jartoux vs dame Belle de la Gaytte, épouse de John Keilar.

DEUXIÈME Cour de District de la Nouvelle-Orléans, No 17,562—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le mardi 12 mars 1861, à midi, à l'Hôtel de la Cité, rue de la Commune, entre les rues du Camp et des Magasins, à l'adjudication de—

Un terrain situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Gravier, Girod, Baronne et Carondelet, [illegible]

2o—Un terrain situé dans le dit Premier District, [illegible]

Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Ensemble aussi avec quarante-sept (47) actions du fonds capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane, créées par hypothèque sur la dite propriété.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Pour la propriété ci-dessus—premières propriétés comptant au moment de l'adjudication. [illegible]

E. T. PARKER, shérif
2 fév—23 mars 4,12 de la Paroisse d'Orléans

Basile Lapace vs Emile Hiriart.

CINQUIÈME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans, No 13,929—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le samedi 16 de février 1861, à midi, à l'Hôtel de la Cité rue de la Commune, entre les rues du Camp et des Magasins, à la vente publique et adjudication de—

Le terme restant du bail de la maison située à l'angle des rues Conti et Vieille Levée, dans le Deuxième District de cette ville, à raison de quatre vingt piastres ($80) par mois, payable mensuellement. Ledit bail expirant le 1er d'octobre 1861.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—L'acquéreur paiera le loyer ainsi qu'il est dit plus haut, et la balance du prix d'adjudication comptant, au moment de l'adjudication.

E. T. PARKER, Shérif
8 fév—11, 14, 16, 19 de la Paroisse d'Orléans.

Henry Levy vs ses créanciers.

SIXIÈME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 4,990—En vertu d'un ordre de vente rendu le 24 de janvier 1861, et à moi adressé par l'honorable Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le samedi, 16 de février 1861, à midi, sur les lieux ci-après désignés, à la vente publique et adjudication de—

Le fonds, l'installation, &c, d'un magasin de bijoux, situé rue de la Levée, No 52, entre les rues Marigny et des Champs-Elysées, dans le Troisième District de cette ville, suivant inventaire déposé au greffe de la Cour susdite.

Abandonnés par l'insolvable à ses créanciers.
Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
E. T. PARKER, Shérif de la paroisse d'Orléans
5fév—5,8,11,14,16.

Leopold Rapp vs ses créanciers.

CINQUIÈME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 13,9?6—En vertu d'un ordre de vente rendu le 31 de janvier 1861 et à moi adressé par l'honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le mardi, 19 de février 1861 à 10 heures et demie A. M., sur les lieux ci-après désignés, pour le compte des créanciers de l'insolvable, à la vente publique et adjudication de—

Le fonds et l'installation d'un magasin de marchandises sèches situé à l'encoignure des rues Royale et Ste-Anne, dans le 2me District de cette ville, suivant inventaire.

Abandonnés par l'insolvable à ses créanciers.
Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
E. T. PARKER, Shérif
7 fév—11, 14, 16, 19 de la paroisse d'Orléans.

Jean Louis Pele, exécuteur testamentaire de Raymond Caxeaux, vs Bernard Durand.

DEUXIÈME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 17,674—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le jeudi, 14 de mars 1861, à midi, à l'Hôtel de la Cité, rue de la Commune, entre les rues du Camp et des Magasins, à l'adjudication de la propriété dont suit la description, savoir:

Un terrain situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Royale, St-Pierre, Bourbon et Toulouse, ayant, mesure française, soixante pieds, et plus s'il s'en trouve, de face à la rue Royale, cinquante trois pieds deux pouces de face à la rue St. Pierre, sur une profondeur irrégulière, à savoir, commençant à la façade de la rue St. Pierre et la rue Royale, de trente-huit pieds six pouces, de là en descendant parallèlement à la rue St. Pierre, de trois pieds quatre pouces, de là, courant vers la rue Toulouse parallèlement à la rue Royale, de vingt et un pieds onze pouces, de là, parallèlement à la rue St. Pierre, de soixante et onze pieds dix pouces jusqu'à la ligne de la rue Royale. Le tout conformément au plan dressé par le voyer de la ville, le 6 de septembre 1828, et annexé à un acte au rapport de Theo. Seghers, alors notaire public en cette ville.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, consistant en une belle maison en briques à trois étages, à usage de magasin, un premier et un second, dépendances et appartenances.

Le tout saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions comptant au moment de l'adjudication.
E. T. PARKER, Shérif de la paroisse d'Orléans.
8fév—8,16,23,4,12mars.

F. Borge vs un lot de terre.

Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 17,6?8.

Bureau du Shérif paroisse d'Orléans, Nouvelle-Orléans, 2 de février 1861.

AVIS est par le présent donné qu'en vertu d'un writ de saisie provisoire in rem, à moi adressé par la Cour susdite dans l'affaire ci-dessus, j'ai saisi provisoirement la propriété dont suit la description:

Un terrain situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 395, borné par les rues Bons-Enfants, Musique et Morales et l'Avenue Lafayette, suivant croquis fait par J. A. d'Hémécourt, député-voyer de cette ville, le 4 de janvier 1861, et déposé au greffe de la Cour susdite.

Le dit terrain mesure, suivant le dit croquis, trente pieds de face à la rue Morales sur quatre-vingt-onze pieds de profondeur et quatre lignes de profondeur, entre lignes parallèles, et face à la rue Musique, formant l'encoignure.

Sur laquelle propriété le demandeur réclame la somme de cent soixante-neuf piastres et douze cents pour banquettes en briques faites en face de la dite propriété, dont les propriétaires sont inconnus, ainsi que l'allègue le demandeur.

Et toutes personnes intéressées dans la présente affaire sont invitées et sommées de comparaître dans les quinze jours qui suivront la date du présent avis, et répondre à la pétition enregistrée dans la dite affaire.

4fév—4,8,12,16,20 E. T. PARKER, Shérif

CINQUIÈME JUSTICE DE PAIX—John Weist vs Mme Schatman, No 17,149—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. Aug. Duquercron, Cinquième Juge de Paix, dans et pour la paroisse d'Orléans, je vendrai à la vente à l'encan, en face de mon entrepôt, No 4, rue des Français, JEUDI, 21 février 1861, à midi—

Un lot de meubles saisis dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
12fév—12,17,21 LOUIS POWER, constable.

George Y. Bright vs W. D. Bell.

COUR du Troisième Juge de Paix pour la Paroisse d'Orléans—No 1614—En vertu d'un writ de fieri facias que m'a adressé l'honorable A. Maucler, juge de ladite Cour, je vendrai à l'enchère publique, en face de mon entrepôt, No 224, rue de la Douane, le mardi, 26 février 1861, à midi—

Six beaux poteaux Newell, ciselés, et divers autres articles, saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.
SAMUEL HAMILTON,
16 fév—16,27, mars 1 Constable.

COUR DU CINQUIÈME Juge de Paix—L'Etat de la Louisiane vs Louis St-Hilaire, No 16 945.—En vertu d'un writ d'allias fieri facias que m'a adressé l'Hon. Aug. Duquercron, Cinquième Juge de Paix, dans et pour la paroisse d'Orléans, je vendrai à l'enchère publique, en face de mon entrepôt, rue des Français No 4, mardi, 26 février 1861, à midi—Les fonds d'un café saisi dans la susdite procédure—Conditions, comptant sur livraison.

16fév—19,24 LOUIS POWER, Constable.

COUR DU CINQUIÈME JUGE DE PAIX—J. A. E. Bonnet vs J. Leon et Renaud, No 17,135—En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Hon. Aug. Duquercron, Cinquième Juge de Paix, dans et pour la paroisse d'Orléans, je vendrai à l'enchère publique, en face de mon entrepôt, rue des Français, No 4, LUNDI, 18 février 1861, à midi—

Un lot de poterie, etc. Saisis dans le susdit procès.
Conditions comptant sur livraison.
14fév—1f LOUIS POWER, constable.

VIN ROUGE—190 barriques VIN ROUGE DE BORDEAUX en débarquement du navire Alice Provost, à vendre par J. J. TARDOS,
14fév No 43, Vieille-Levée

## VENTES A L'ENCAN.

**Propriété améliorée, dans le Deuxième District—Jolie maison en bois, dans la rue des Ursulines, No 260.**

PAR C. E. GIRARDEY & Cie,
Bureau, rue des Magasins, No. 37.

SAMEDI, 16 février 1861, il sera vendu à l'enchère publique, à midi, au City Hôtel, la propriété suivante:

Un terrain, avec les améliorations qui se trouvent dessus, situé dans le Deuxième District, dans l'ilet compris entre les rues Ursulines, Claiborne, Derbigny et Hôpital, ayant 30 pieds 6 pouces de face dans la rue des Ursulines, sur 30 pieds 4 pouces de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une jolie maison basse, en bois, avec mansarde, ayant trois chambres et un corridor au rez-de-chaussée, avec une chambre au-dessus; citerne, cave et puits.

Conditions—Un tiers comptant; le reste à 1 et 2 ans de crédit, en billets garantis par hypothèque sur la propriété, portant intérêt à raison de 8 pour cent l'an et répondant l'intérêt éventuel. L'acheteur devra faire assurer les bâtisses et transférer la police au vendeur.

L'acte de vente pardevant A. Ducart, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 16fév

**Vente à l'encan, du fonds d'un magasin de marchandises sèches. Vente, sans réserve, de chaussures pour hommes et femmes.**

PAR FRANCIS FERNANDEZ.

AUJOURD'HUI samedi, 16 du courant, à 10 heures précises du matin, il sera vendu à l'encan, à l'encoignure des rues St-Louis et Chartres, No 114—Le fonds d'un magasin de marchandises sèches, comprenant une grande facture de chaussures de différentes qualités pour hommes, femmes et enfants, des marchandises sèches allemandes et américaines, de saison, &c, &c.

Conditions—comptant. 16fév

**Constructions en briques à quatre étages, situées rues Chartres et Conti—Construction en briques à trois étages, Passage de la Bourse.**

PAR N. VIGNIE, encanteur.

JEUDI, 21 février 1861, à midi, il sera vendu à la Bourse St-Louis—

1o—Un certain lot de terre, dans l'ilet borné par les rues Chartres, Conti, St-Louis et Passage de la Bourse, mesurant 18 pieds face à la rue Chartres, sur 68 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, ensemble avec la bâtisse en briques à quatre étages, No 96, loué à bail jusqu'au 30 septembre 1861 à $1,000 par an. La dite propriété a droit à l'usage d'une allée commune ayant issue sur la rue Conti, mesurant 3 pieds 8 pouces et 2 lignes de largeur.

2o—Un autre lot de terre contigu au lot ci-dessus décrit, mesurant 18 pieds 4 pouces 2 lignes face à la rue de Chartres, sur 60 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, ensemble avec un magasin en briques à quatre étages, No 98, loué à bail jusqu'au 30 septembre 1861 à $840 par an. La dite propriété a droit à l'usage d'une allée commune ayant issue sur la rue Conti de 3 pieds 8 pouces et 2 lignes de largeur.

3o—Un certain lot de terre, situé dans le même ilet, mesurant 18 pieds et 3 lignes face à la rue Conti, sur 51 pieds 8 pouces de profondeur, entre lignes parallèles, ensemble avec une construction en briques à quatre étages, Nos 46, loué à bail jusqu'au 30 septembre 1861 à $600 par an.

4o—Un autre lot de terre adjoignant celui qui est ci-dessus décrit, mesurant 16 pieds 4 pouces et 9 lignes, face à la rue Conti, sur 51 pieds 8 pouces de profondeur entre lignes parallèles. Ensemble avec une maison en briques à quatre étages, No 44, louée à bail jusqu'au 30 septembre 1861 à $600 par an.

5o—Un certain lot de terre, dans le même ilet, mesurant 16 pieds 8 pouces face au Passage de la Bourse, sur 42 pieds 9 pouces 7 lignes de profondeur, entre lignes parallèles—ensemble avec une construction en briques à trois étages, No 114, louée à bail jusqu'au 30 septembre 1861 à $720 par an.

Le tout conformément au plan qui sera exposé le jour de la vente.

Termes et conditions—Un tiers comptant, la balance à 1 et 2 ans de crédit, en billets portant hypothèque jusqu'au parfait paiement, et 8 pour cent d'intérêt. [illegible]

L'acte de vente pardevant T. Guyol, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

Grande réduction de prix SUR LES

## *PAPIERS PEINTS.*

HENRY HABERT, successeur de P. Delcroix, 100 rue de Chartres, entre Conti et St Louis, vient de recevoir une grande quantité de PAPIERS PEINTS frappés d'une saison que la saison avancée ne lui a pas permis de vendre, et qu'il vendra à des prix réduits. Les personnes qui ont encore des maisons à faire tapisser, qu'il vendra ses PAPIERS PEINTS à leur véritable prix coûtant. Les personnes qui voudront se convaincre de ce fait sont invitées à visiter son magasin, situé rue de Chartres, No 100, entre Conti et St-Louis.

En déballage, un magnifique choix de papiers DELICOURT, GILOUX, MERY, JOUANNY et autres fabricants les plus en renom.

Papiers dorés mode depuis 25 cents le rouleau.
Papiers satinés, paravent français depuis 25 cents.
Grand choix de bordures veloutées depuis 50
Médaillons, Rosaces, Marbre, Agate, Bois de toutes sortes, ornements pour Plafond, ciels de Lit, devant de Cheminée complet, etc. etc.

D'habiles ouvriers sont employés par monsieur HENRY HABERT.

## Modes nouvelles.

EN DÉBALLAGE—Un joli choix de chapeaux de modes de la dernière nouveauté, arrivés de Paris et importés tout récemment, consistant en chapeaux pour dames, tels que CHAPEAUX SOIE ET VELOURS, PLUMES et FLEURS, VELOURS et SOIERIES pour chapeaux, RUBANS de haute nouveauté, OMBRELLES MARQUISES, BLONDES et DENTELLES, PARURES POUR BAL, Do pour mariées, VOILETTES, GUIPURE, &c., &c., TULLES ILLUSIONS, CRÊPES et TARLATANES, RÉSILLES EN FILET et en jais, GANTS DE PEAU ET DE SOIE, MANCHETTES TRICOTÉES, BRODERIES, MANTEAUX pour dames et fillettes, CASQUETTES pour garçons et enfants.

Aussi—Un assortiment complet de CHAPEAUX DE PAILLE pour dames, fillettes et enfants.

Les fournitures pour modistes, à vendre à des prix modérés, par J. DERBES JR, 49 rue de Chartres

## Matériaux pour constructions, briques et bois de chauffage.

### *V. DEMORUELLE,*

**Au Vieux-Bassin, coin Toulouse et Franklin.**

A CONSTAMMENT en main des matériaux pour constructions, tels que CHAUX, SABLE BLANC ET JAUNE, CIMENT, PLÂTRE DE PARIS, BARDEAUX, LATTES, MERINS. Aussi BRIQUES A FEU des acres, françaises et américaines, et du BOIS DE CHAUFFAGE, de toutes les qualités.

Les ordres de la campagne seront remplis avec soin et promptitude.

## AVIS

**Aux amateurs de vins de Bourgogne.**

SEULS agents de la compagnie des Grands vins de Bourgogne, présidée par l'Etat—Les Grands vins de Bourgogne, des grands crûs tels que ROMANÉE CONTI, CLOS VOUGEOT, CHAMBERTIN, etc, sont des produits très estimés et garantis par la marque de fabrique de la compagnie des Grands vins.

Les premières expéditions sont arrivées à la Nouvelle Orléans et les *Clos-Vougeot* ont été vendus en dessous du prix voulu par M. Onésime, SEUL PROPRIÉTAIRE DU CLOS DE VOUGEOT.

Nul ne peut se procurer ces produits que par l'intermédiaire de la Compagnie des Grands Vins de Bourgogne.

Nouvelle Orléans, 10 septembre 1860.
LAFFITTE & DEFFARGE,
11sept No 151 rue Royale

## MAGASIN JACKSON,

**Encoignure Ste Anne et Chartres.**

NOUS avons l'honneur d'informer nos amis et le public en général que nous avons transporté notre grand assortiment de marchandises de notre dernier magasin, au MAGASIN JACKSON, encoignure Ste Anne et Chartres. Par les derniers arrivages d'Europe et du Nord, nous avons reçu et déballé plus de cent caisses de marchandises que nous vendons à des prix plus réduits que partout ailleurs.

[illegible]

Ainsi qu'un grand assortiment de kerseys, flanelle, couvertures Lowell et cotonnades pour habitation.

TURCOTTE & BLANCAND

**Arrivage de nègres à vendre.**

Je viens d'arriver avec CENT CINQUANTE NÈGRES de la Virginie et du Maryland, comprenant des ouvriers, domestiques de maison, cultivateurs, blanchisseuses et repasseuses et nègres de champ. Je recevrai aussi par tout la saison, tous les mois de forts envois d'esclaves des Etats ci-dessus exclusivement. Je suis résolu à vendre à des prix en rapport avec les temps, au comptant ou en obligations. Les nègres peuvent être vus chez moi, au coin des rues Baronne et Gravier.

23 oct—6m J. M. WILSON

MARRONS! MARRONS!—100 barils Marrons extra des montagnes, en débarquement du brick St-Leonard.

FIGUES! FIGUES!—500 caisses en débarquement du brick Siléz e de Genes.

HUILE! MACARONI! VERMICELLI!—2000 paniers huile Bangslippi, 22, 24 et 11 onces, 1000 caisses macaroni et vermicelle en débarquement du brick Silende de Gênes.

VINS! VINS!—150 barriques vin de Cette, très coré, en débarquement du brick Silende de Gênes à vendre par PIAGGIO & VIOSCA, 62 et 64 Vieille Levée. 6 fév

**Charrues, Charrues.**

500 Charrues Garrett & Cottman No 1,
500 do do do No 2,
500 do do do No 3,
500 do do do No 4,
500 do do do avec coutres,
1000 do Hall & Spier No 1,
1500 do do No 2,
500 do do No 3,
2500 do Rouges assorties Nos 1, 2, 3, Cary's,
250 do dites "Cotton Sweeps" No 1,
500 do do do No 2,
500 do do do No 3,
1000 do dites Bull Ploughs, Nos assortis,
25 Boucauts charrues à Watts,
25 do do tordues,
25 do do avec crochets,
25 do do avec anneaux,
50 Boucauts de pioches à cils ovales, assorties,
50 do do do pur acier,
50 do do de la Caroline, assorties.

Ces charrues sont les seules en usage en Louisiane et nous les recommandons à nos clients de la Campagne—A vendre au prix du marché par

ROUSSET & GENIN,
7 jan No 83, rue du Canal près Chartres.

JALAP—1 balle jalap du Mexique, en magasin et à vendre par CABALLERO & BASUALDO, 7jv Vieille Levée, No 46, entre Douane et Bienv

**Serrures Françaises.**

QUATRE caisses serrures françaises à canon. A vendre par BERNARD TURPIN, 3 déc—6f 56, rue Vieille-Levée

EN débarquement du navire Stephen Crowell, venant du Havre:
12 caisses Chambertin Chs. Laroy et Cie Ligier Bélair.
8 " Romanée "
10 " Clos Vougeot "
A vendre par G. CAVAROC & Co.,
4 fév—4 f 115 rue Royale.

LIQUEURS—15 caisses liqueurs extra en carafes; 35 caisses liqueurs Marie Brizard; 60 caisses liqueurs de Lyon; 20 caisses cacao à la Vanille; 10 caisses de Hollande; 20 caisses curaçao blanc et rouge de Hollande; 20 caisses Cherry brandy, 10 caisses kirsch de Dantzig; 20 caisses liqueurs de cerises de Copenhague; 10 caisses Chartreuse, Anisette, Raspail, Punch au Rum, etc, à vendre par DUNZE & Co, 3 déc Enc. Royale et Conti.

CIGARES de la Havane—65,000 cigares des marques célèbres Black Warrior, Gutierrez et Osceola, en débarquement du steamship Habana, à vendre par CABALLERO & BASUALDO, 4 jan 46, Vieille Levée, entre Bienville et Douane

FOIN—250 balles excellent foin de l'Est, en magasin et à vendre par F. A. GONZALES & Co, 11 déc 75 et 77, rue Vieille-Levée, près Conti

ATTENDU incessamment par le navire Resolute, de Bordeaux—
50 barriques vin rouge bon ordinaire,
50 caisses vin blanc, Haut Sauterne, supérieur.
100 do do rouge, Haut Brion.
20 do fruits au jus, Lafaurie.
A vendre par BLANCHIN & GIRAUD,
8 fév 71 Vieille Levée.

ATTENDU incessamment par le Fanny Eder, de Marseille:
600 paniers huile, Plagniol, 22 onces
400 do do do 11 onces
400 caisses vermouth, Noilly, Prat & Co.
10 do vin muscat, Frontignan.
10 do anchois à l'huile et olives farcies.
25 estagnons eau fleurs d'orangers, supérieure.
15 do de cannelle.
300 caisses eau de Seltz, en bouteilles, des et moyens modèles.
20 balles bouchons pointus longs.
A vendre par BLANCHIN & GIRAUD,
8 fév 71 Vieille Levée

AU PRIX COUTANT.

**MANTEAUX ET CONFECTIONS,**

No 49 rue de Chartres.

UN joli choix de MANTEAUX ET MANTELETS en drap pour dames et enfants, lesquels seront vendus au prix coûtant pour clore une facture, par J. DERBES, Jr. 3 déc

**Bouchons! Bouchons! Bouchons!**

50 BALLES de 15,000 chaque, bouchons longs, pointus fins; 10 balles de 15,000 chaque, do do de réguliers; 15 balles de 1,000 chaque do do demi-jeu No 6 et 7; 8 balles de 600 chaque, do à demijeu, No 1, 6 et 7. A vendre par BLANCHIN & GIRAUD, 21 janv 71, Vieille-Levée.

VIN ROUGE—16 barriques vin rouge bon ordinaire, en débarquement du navire Texas, arrivé de Bordeaux, à vendre par FREAU & COUTURIE, 3déc Rue Gravier, Nos 31 & 33

BIÈRE de soude—600 barillets de la marque de Deacon & Co, en débarquement et à vendre par W. H. VREDENBURGH, 21 janv 36, Vieille Levée

## VENTES A L'ENCAN.

*Succession de Céleste Parent, veuve de Louis Fortin.*

**Vente pour opérer un partage entre les héritiers.**

PAR G. LEAUMONT, BLACHE & Co.

SAMEDI, 16 février 1861, il sera vendu à midi, à la Bourse St-Louis, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour du Deuxième district de la Nouvelle-Orléans, en date du 14 janvier 1861, les esclaves suivants, appartenant à la dite succession—

1—CAROLINE, négresse, âgée d'environ 31 ans, de mère à son père, ayant varices; sujette aux rhumatismes; avec ses deux enfants, Pauline âgée d'environ 7 ans et Anna âgée d'environ 10 mois.

2—FRANÇOIS, griffe, âgé d'environ 13 ans.

3.—PAUL, do do 10 ans.

4.—ADELAIDE, âgée d'environ 60 ans, avec ses quatre enfants: Marie, âgé d'environ 13 ans, borgne; Henriette, âgée d'environ 11 ans; Odile, âgée d'environ 7 ans et Corinne, âgée d'environ 2½ ans.

5.—BABÉE, couturière, âgée d'environ 26 ans; couturière.

6.—PAULINE, criffonne, âgée d'environ 33 ans, avec son enfant Geneviève, âgée d'environ deux ans.

7.—MARY, négresse, âgée d'environ 56 ans; blanchisseuse; sujette aux rhumatismes.

CONDITIONS—Un tiers payable comptant, le reste à 6 et 12 mois de crédit en billets endossés à satisfaction, garantis par hypothèque et portant intérêt à raison de 8 pour cent l'an, du jour de la vente jusqu'à parfait paiement. Les billets qui ne seraient pas payés à l'échéance, porteront intérêt à raison de 8 pour cent l'an, mais ce, comme clause pénale seulement.

Les actes de vente pardevant Theo. Guyol, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 15jan—16,23; 5,16

Succession de Mme Edouard Lod.

PAR CHAS. E. FORSTALL, encanteur,
No 90, Passage de la Bourse.

IL sera vendu, samedi 16 février 1861, à midi, à la Bourse St-Louis, rue St-Louis, en vertu d'un ordre de l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 10 janvier 1861, la propriété foncière suivante appartenant à la susdite succession, savoir:

Un lot de terre, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet renfermé par les rues Moreau, Victoire, Marigny et Mandeville, mesurant 32 pieds de face à la rue Moreau, sur 120 pieds de profondeur, ensemble avec la maison en bois, No 454, ayant quatre chambres, deux cabinets, une cuisine de plusieurs chambres, hangar, puits, citernes, latrines, &c., &c.

Conditions—Comptant.
Acte de vente par devant A. Doriocourt.
15 janv—23 31—fév 7 15 16

**Terrain rue Bagatelle.**

PAR CHAS E. FORSTALL, encanteur,
No 90, Passage de la Bourse.

IL sera vendu, samedi 16 février 1861, à midi, à la Bourse St-Louis, rue St-Louis—

Un lot de terre situé dans le Troisième District, au faubourg Marigny, dans l'ilet renfermé par les rues Bagatelle, Union, Girod, et St-Jean-Baptiste, mesurant 26 pieds face à la rue Bagatelle, sur 127 pieds 5 pouces 5 lignes de profondeur.—Ensemble deux petites bâtisses en bois louées $7 par mois.

Conditions—comptant.
Acte de vente pardevant F. Percy, notaire public.
13 fév—4

**Résidence dans le Troisième District, à l'encoignure des rues Grands-Hommes et Indépendance.**

PAR GARDNER SMITH & Co.
GARDNER SMITH, encanteur

IL sera vendu à l'encan, samedi, 16 février 1861 à midi, à la Bourse St-Charles—

Le lot de terre, avec les améliorations qui se trouvent dessus, situé dans le Troisième District, à l'encoignure des rues Grands-Hommes et Indépendance, ayant chacun trente pieds de face à la rue Indépendance, sur 120 pieds et une façade de 25 pieds sur la rue des Grands-Hommes.

Les améliorations comprennent une maison basse en bois, avec mansarde, et 2 chambres sous la mansarde, cuisine, cave, hangar, écurie, servitudes et dépendances. [illegible]

L'acte de vente pardevant —, notaire public aux frais des acquéreurs. 12fév

**Bon CHEVAL et CABRIOLET à l'encan pour cause de départ.**

PAR N. VIGNIE, encanteur.

SAMEDI, 16 février 1861, à 11 heures A. M., il sera vendu à la Bourse St-Louis, rue St-Louis, un BON CHEVAL pour MÉDECIN et un cabriolet avec les harnais en très bon état.

Conditions—Comptant. 13fév

**Meubles—Meubles.**

PAR CHAS E. FORSTALL, encanteur,
No 90, Passage de la Bourse.

IL sera vendu lundi, 18 février 1861 à 11 heures du matin, à l'encoignure de la rue du Marais et de la rue St-Louis—

Le mobilier de meubles, consistant en bois de lits, armoires, chaises, tables, lavabos, sideboards, berceuses, &c.

Conditions—Comptant. 13fév

**Grande Vente de quincaillerie.**

[illegible]

**Grand morceau de terre avec une grande construction en briques sur le chemin du Bayou près de la rue Robertson, occupée par la Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle.**

PAR N. VIGNIE, encanteur.

SAMEDI, 23 février 1861, à midi, il sera vendu à la Bourse St-Louis—

[illegible]

*Succession de Marie Armantine Bienvenu, veuve, épouse de L. H. Desforges.*

**Esclaves et Propriétés dans le Second District.**

PAR N. VIGNIE, encanteur.

[illegible]

1o—ROSANNA, griffonne, âgée d'environ 37 ans, [illegible]

2o—FANNY, négresse, âgée d'environ 47 ans, [illegible]

1—UN LOT DE TERRE, situé dans le Second District, [illegible]

[illegible]

## J. B. WALTON,

### Encanteur de la Ville

*Encanteur, estimateur et agent général pour l'achat et la vente de propriétés foncières, esclaves, terres, &c*

Bureau, rue du Camp, No 10,

S'OCCUPE personnellement, comme par le passé de toutes les ventes de propriétés foncières, esclaves, meubles, actions de banques et autres actions, assurances et marchandises en général.

Il appelle l'attention sur son système de plans et de titres de propriétés foncières—plan qu'il a inauguré à grands frais—comprenant chaque ilet, tous les terrains de chaque ilet, et tous les renseignements puisés aux sources les plus authentiques et les plus complets, d'une valeur inappréciable pour les acheteurs de terrains, en ce qu'ils garantissent plus que jamais la vente et l'évaluation de propriétés foncières.

Il s'occupe également de la vente de meubles et des autres ventes du dehors.

**Grand Chemin de Fer de la Nouvelle Orléans, de Jackson et du Nord.**

DEUX convois pour passagers partent tous les jours du dépôt, à l'encoignure des rues Calliope et Magazin, à savoir: le convoi de la malle à 7 30 A. M. et le convoi Express à 7 ½ P. M. La voie se relie avec toutes celles du Nord et de l'Est et l'on vend des billets pour toutes les principales villes du Nord, de l'Est et de l'Ouest.

Temps pour aller à New-York, trois jours et 16 heures; prix, $48.—Pour plus de détails, s'adresser au General Ticket Office, rue du Camp No 118.

Le fret est reçu au dépôt, au pied de la rue Calliope, jusqu'à 5 h. 30 P. M. tous les jours, les dimanches exceptés. La Compagnie n'est pas responsable des pertes occasionnées par l'incendie.

Le convoi d'excursion à Magnolia part le SAMEDI à 4 heures P. M. T. S. WILLIAMS,
3nov Surintendant Général

**CHEMIN DE FER PONTCHARTRAIN.**

*Arrangement d'hiver.*

A partir de JEUDI, 1er octobre 1860. Prix pour aller au Lac et en revenir (le même jour) 25 cents. Achetez les tickets au bureau, au-dessus de la gare.

| —DE LA VILLE— | | —DU LAC— | |
|---|---|---|---|
| 4½ h. A. M. convoi à cheval | 6 h. A. M. | convoi à vapeur. | |
| 6 do du convoi à vapeur | 7 do | do | do |
| 7½ do | 8 do | do | do |
| 9 do | 10 do | do | do |
| 10½ do | 11½ do | do | do |
| Midi | 1 heure P. M. | do | do |
| 1½ do | 2½ do | do | do |
| 2 heures P. M. | 3 do | do | do |
| 3 do | 4 do | do | do |
| 5 heures P. M. | 6 do | do | do |
| 6½ do | 7 do | do | do |
| 8 do | 9 do du char | à cheval | |

Voyage extra en spécial, pendant la nuit (en donnant avis au conducteur), $3,00 par voyage.

Le convoi à vapeur s'arrêtera à la station de Gentilly sur avertissement, excepté pour les voyages de la nuit. Prix, 15 cents pour aller et autant pour revenir. Le conducteur doit être averti avant le départ.

Les omnibus partent de la rue du Canal toutes les cinq minutes pour le dépôt.

G. PASDELY,
25 oct—1an Surintendant.

## GRAND RABAIS.

*IMPORTATION DIRECTE*

**de marchandises sèches.**

## GIQUEL & JAMISON,

*126, rue du Canal.*

OFFRIRONT à partir de lundi, 17 courant, leur beau stock de marchandises à un très grand rabais, savoir:

Rideaux brodés mousselines et tulles; Damas laine, et laine et soie; Soieries unies, brochées et ombrées; Popelines d'Irlande et françaises; Mérinos unis et brochés; Tartan et mousseline de laine couleur; Flanelle blanche et couleur; Gants et Bas de toutes sortes; un grand assortiment; Manteaux draps derniers genres; Manteaux velours et chenille; Cols et Manches brodés; Mouchoirs batiste unis et brodés; Sorties de bal et de théâtre; Manteaux draps et pour hommes; Gants de peau, laine et soie pour dames et enfants; Laine, Indiennes françaises et anglaises; Châles écharpes brodées; Parures et draps pour théâtre et bal; Eventails, parapluies; Toiles à draps, Chemises, Taies d'oreiller, Chemises de soie et en serge, Couvertures à lits pour draperies, Broderies, &c, &c.

Ainsi qu'un assortiment d'articles trop longs énumérer.

Toutes nos marchandises sont de notre importation directe comme nous les vendons comme il est dit plus haut à un grand rabais.

GIQUEL & JAMISON,
6 déc 126, rue du Canal

EN débarquement du navire Texas, de Bordeaux—
24 barriques vin rouge St-Emilion No 1,
6 do vin St-Julien Médoc,
120 caisses vin, do 12 bls Haut Brion,
120 do do do do,
60 do do 12 btles Château Lafitte,
10 do do Bordeaux,
A vendre par CAMILLE LACOSTE,
14jv 209, rue Royale enc. Dumaine

INDIGO de Manille—4 caisses à vendre par lots au goût de l'acheteur par B. TURPIN, 21 janv 93, rue de la Vieille Levée.

CHANDELLES de Paraffine—25 caisses, à vendre par B. TURPIN, 5 janv 93, ancien 55, Vieille Levée.

JALAP—1 balle jalap du Mexique, en magasin et à vendre par CABALLERO & BASUALDO, rue de la Vieille Levée No 46 entre Douane et Bienville, 30jan

## VENTES A L'ENCAN.

VENTE SANS RÉSERVE.

**100 caisses bottes, souliers et brodequins**

—AUSSI—

**100 douzaines chemises américaines,**

—ET—

**Un assortiment de linge fait, de saison.**

PAR E. ROGER & Co, encanteurs.

SAMEDI, 16 février, 11 heures, à 10 heures, à leur salle d'encan, Nos 45 et 47 rue de la Vieille Levée—
100 caisses bottes, souliers et brodequins.
—Aussi—
100 douzaines chemises américaines.
—Et—
Un assortiment de linge fait, de saison.
Conditions à la vente 14 fév

**Marchandises sèches.**

PAR VINCENT & Co.

IL sera vendu, SAMEDI, 16 février, à 10 heures, à leur salle d'encan, rue de la Douane, No 25—250 lots de bonnes marchandises sèches de saison, comprenant en partie—indiennes de fantaisie, cotons marqués 3¼ et 4¼, de la toile à drap, mérinos français, mousselines suisses blanches, batiste, tarlatane, toiles, mousseline, dentelles, broderies, mouchoirs, rubans de velours et de soie, bonneterie, gilets de corps, bas, cols brodés, bas de soie, ginghams, garas, madras, cols brodés, bandes, paravents, chemises, etc., etc. 16fév

**Vente positive et sans réserve, d'un Esclave pour clore une consignation.**

PAR J. B. WALTON, encanteur de la ville, Bureau No 40, rue du Camp.

SAMEDI, le 16 février 1861, à midi, à la Bourse St-Charles, il sera vendu, sans réserve ni limites—
JULES CUFF, âgé d'environ 24 ans. Titre seulement garanti.
Conditions—Comptant, ou un mandat accepté et approuvé, payable à 12 mois et portant intérêt à raison de huit pour cent l'an, du jour de la vente, jusqu'à parfait paiement.
Acte de vente pardevant Cuvillier Stringer, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 8fév

**Objets de fantaisie, Coutellerie fine de poche, Colliers, Bracelets, etc.**

PAR FRANCIS FERNANDEZ.

SAMEDI prochain, 16 du courant, à 10 heures du matin, il sera vendu à son magasin d'encan, à l'encoignure des rues St-Louis et Chartres, No 114—

Une facture d'objets de fantaisie, Coutellerie de poche, fers de Sheffield, cent-haut Bowie, couteaux-poignards, etc., un assortiment riche et varié de Bracelets, Colliers, parquets de fumeurs, porte-plumes à aiguilles, bagues en or, chaînes, boîtes à poudre, chapelets en verre taillé, etc, &c.

Conditions—comptant. 13 fév

*VENTE PAR CATALOGUE.*

**Vins, eaux-de-vie, liqueurs, vermouth, absynthe, sardines, huile, petits pois, &c.**

*PAR BERNARD TURPIN, encanteur*

MERCREDI, 20 février 1861, à 10 heures et demie, A. M., il sera vendu à l'encan, au magasin No 93 (ancien No 55) rue de la Vieille Levée, pour clore diverses consignations—

100 caisses vin rouge St Julien.
25 caisses vin du Rhin, diverses marques.
15 paniers de Champagne do do
50 caisses Madère, Xérès et Porto.
155 caisses vermouth Picard & Cie, Noilly, Prat & Co.
15 caisses absinthe E. Pernod, C. Lecoultre & Co.
450 caisses eau-de-vie française importées.
10 futailles Porto, Xérès et Madère
12 caisses sardines 1/2 et 1/4 de boîtes.
30 caisses petits pois Briant.
100 paniers huile d'olive Plagniol 22 et 11 onces
20 barriques barriques et demi barriques liqueurs assorties, fleurs, marques importées, &c, &c.
Conditions à la vente. 15fév

**Un atelier de vingt esclaves d'habitation, de choix, acclimatés et habitués à la culture de la canne à sucre,—Ils viennent d'une habitation de la paroisse Jefferson et sont vendus sans limites, pour payer des dettes.**

PAR C. E. GIRARDEY & Co.
Bureau, rue des Magasins, No 37.

MERCREDI 20 février 1861, à midi, au City Hotel, il sera vendu à l'enchère publique les esclaves suivants—

1—DAVID, âgé de 24 ans, laboureur et bon cocher.
2—SAM, âgé de 22 ans, laboureur, bûcheron et nègre de champ.
3—JOHN, âgé de 24 ans, conducteur de wagon.
4—HARRY, âgé de 24 ans, bouvier.
5—JULIA, âgée de 18 ans, négresse de champ.
6—MILLY, âgée de 15 ans, do do
7—ELIZA, âgée de 17 ans, do do
8—MARTHA, âgée de 20 ans, do do
9—MARTHA, âgée de 13 ans, do do
10—MARSHALL, âgé de 35 ans, laboureur, conducteur de wagon et nègre de champ.
11—NELSON, âgé de 22 ans, ingénieur, il peut faire fonctionner une machine à sucre et un moulin. Également, nègre de champ.
12—EMMANUEL, âgé de 24 ans, excellent nègre de champ, laboureur, bûcheron, &c.
13—LIDDY, âgée de 30 ans, cuisinière, blanchisseuse et repasseuse.
14—HANNAH, âgée de 24 ans, cuisinière, &c.
15—ANN, âgée de 16 ans, négresse de champ.
16—EVE, âgée de 21 ans, négresse de champ et de maison.
17—LUCY, âgée de 12 ans.
18—DICK, âgé de 30 ans, excellent charpentier, forgeron. Également, il est bon laboureur.
19—SALLY, âgée de 27 ans, cuisinière, blanchisseuse et repasseuse.
20—OCTAVIE, âgée de 8 ans.

Tous ces esclaves sont de jolis sujets et parfaitement garantis contre les vices et maladies prévus par la loi.

[illegible]

**BEAUX ESCLAVES.**

**Vente à deux ans de crédit, sans réserve, pour clore une société de planteurs.**

PAR C. E. GIRARDEY & Co.
Bureau, rue des Magasins, No 37.

MARDI, 26 février 1861, à midi, au City Hotel, il sera vendu les esclaves suivants pour clore une société de planteurs:

1—JOURDAN, âgé de 34 ans, excellent charpentier d'habitation.
2—HUGGINS, âgé de 24 ans, assez bon forgeron et excellent nègre de champ.
3—PORTER, âgé de 25 ans, ingénieur et excellent nègre de champ.
4—WASHINGTON, âgé de 25 ans, do do
5—BOB, âgé de 25 ans, do do
6—JOHN, âgé de 21 ans, do do
7—MILTON, âgé de 19 ans, do do
8—DANIEL, âgé de 20 ans, do do
9—SOLOMON, âgé de 14 ans, laboureur do do
10—STEPHEN, âgé de 17 ans, do do
11—DANIEL, âgé de 8 ans, do do
11—SARAH, âgée de 16 ans, domestique, &c.
12—CELIA, âgée de 17 ans, excellente blanchisseuse, repasseuse et cuisinière.
13—MARGARET, âgée de 27 ans, couturière d'habitation, parfait sujet dans une maison.
14—NANCY, négresse, âgée de 8 ans.

CONDITIONS—6, 12, 18 et 24 mois de crédit, en billets satisfaisants, [illegible]

## HEBERT & ESCOUSSE

**131 Rue de Chartres,**

***ABONNEMENTS POUR 1861.***

***AVIS.***

LES personnes abonnées aux journaux français de l'Année 4. Arts, de Littérature et de Sciences sont respectueusement priées, afin de n'éprouver aucune interruption, de vouloir bien faire renouveler leurs abonnements pour le présent année—

**Principales Publications:**

Revue des Deux Mondes,
Illustration—Monde Illustré,
Revue Contemporaine—Lamartine Cours de Littérature—Echo des Feuilletons—Journal pour Tous, &c.

—MODES PARISIENNES—

Bon Ton—Moniteur de la Mode,
Mode Illustrée—Follet,
Conseiller des Dames et Demoiselles,
Moniteur des Dames et Demoiselles,
Journal des Demoiselles—Miroir Parisien,
Magasin des Demoiselles,
Journal des Jeunes Personnes,
France Elégante—Magasin des Enfants, &c, &c.

Ainsi que les principaux Journaux de Médecine, de Pharmacie et généralement toutes les Publications Françaises.

## *LIBRAIRIE*

**Religieuse, Ornements d'Eglise et grande variété.**

### CH. GUÉRINEAU, Agent,

167... *Rue des rues Royale et Orléans*....167.

REÇU par le Kate Dyer, venant du Havre—Sermons, Réponses courtes et familières aux objections les plus répandues contre la Religion, par Mgr de Ségur, 10 ct.
La Semaine des Enfants, journal illustré, les 3 premières années, chaque .... $2,50
Beaux Arts, 2 vol. national, 2 vol. Contemporaines, P. Kaviguan, Manuels d'Ecritoire, du Jardinier, par Poiteau
Nouvelle et Bottard, du Fermier Vétérinaire par F. V. Raspail.
La Sybile, roman de rose, &c, &c.
Les Moines d'Occident, par le comte de Montalembert, 2 forts vol. .... 4,00
Les 6 premières années du journal pour Tous, 1 gd. in-8o, rel. chaque année .... 2,50
Chants et Chansons populaires de la France, nouvelle édition avec tous les airs notés et accompagnement de piano, 2 vol. gd. in 8o .... 4,00
Dictionnaire de Théologie, par l'Abbé Bergier, 6 vol. in .... 7,00
Manuel annuaire de la Santé (Raspail) .... 40
Almanach illustrés pour 1861, .... 15
Nouvelles gravures de modes et travestissements.
Nouveaux articles pour fleurs artificielles.
Sermons par J. B. Bieil, 4 vol. rel. .... 3,50
Bouillet, Dictionnaires universels des sciences, des lettres et des arts, d'histoire et de géographie, chaque .... 6,00
Les Trésors de Cornelius à la pide 4 vol. rel. 10,00
9fév

DIVERS—En magasin et à vendre par les soussignés—
BERGASSE—40 barriques.
HUILE—300 paniers 24, 22 et 11 onces; Plagniol.
VERMOUTH—50 caisses, Noilly, Pra, & Co.
MUSCAT—50 caisses.
LIQUEURS—80 caisses punch au Rum, Eau Verte, Cassis, Ratafia, Noilly, Prat & Co.
AMANDES—50 balles Amandes, coque tendre.
FRUITS AU JUS—50 caisses, J. Lafaurie.
FRUITS A L'EAU-DE-VIE—50 caisses Abricots et Prunes assorties, Lafaurie.
SALAISONS—75 caisses Olives, Capres, Cornichons, Variantes.
DAMES JEANNES—2000 de 1, 2, 3 et 5 gallons.
EAU DE FLEUR D'ORANGER—100 caisses et 50 estagnons.
EAU DE ROSES—20 estagnons.
TOMATES CONSERVÉES—10 caisses.
POMMADE—3 caisses Rose, Jasmin et Orange.
VINS—300 caisses Vin rouge, Ch. Margaux, Ht. Brion, etc.
VIN—150 caisses Vin blanc Haut Sauterne.
BOUTEILLES—100 paniers et 50 caisses Bouteilles à Madère.
SAUCISSONS—2 caisses saucissons de Lyon.
SAVON—150 caisses Bleu, Vif marbré.

DIVERS à l'entrepôt—25 barriques Vin rouge—250 paniers Huile 22 et 11 onces—200 caisses Vermouth et Muscat, Noilly, Prat & Co—25 caisses Cassis—100 caisses Savon.
PAUL JUGE & FASSY,
5juin 27, rue St-Louis

## MAISON DREZ,

***CHAPELLERIE FRANÇAISE.***

**Articles Civils et Militaires,**

*61, rue de Chartres.*

**Képys militaires de tous grades, faits sur ordre et à la mesure exacte de la tête, prise par le conformateur**

Chapeaux de soie de tous genres, adhérent, remarquables par leur légèreté.
Casimirs noirs, superfins;
Souples hommes et enfants de tous genres, Maures, Victoria, Tenet, Mouton, castors bruns et gris,
Crickets master piece,
Chapeaux souples, Malakoffs noirs et bruns;
Magenta et Adalbert, articles nouveaux;
Amazones de tous genres;
Souples unies pour enfants, Andalous et Tudors en velours, feutres gris et noirs, velours et peluches, des Haches, en velours de coton, etc.
Casquettes drap et velours pour hommes et enfants, pour voyage, et les plus légères pour bureaux.
Outre son importation directe de chapeaux de soie, tous de qualités supérieures, la maison Drez étant pourvue d'employés de premier ordre, peut toujours prêter à faire sur ordre, tels genres de chapeaux que peut désirer sa clientèle et dans le plus prompt délai.
21janv—1an

FRUITS au jus—100 caisses de 12 flacons, chaque marque Rodel & fils frères, en débarquement du navire Rachel venant de Bordeaux et à vendre par
A. CARRIÈRE & CO, 27 Vieille Levée
7nov

MADÈRE, Sherry et Porto—Un assortiment convenable pour les fêtes, à vendre par
S. D. GRATIAA & CO,
20déc No 59, Douane

AMANDES—15 balles amandes du Languedoc, à vendre par B. TURPIN
31 janv 93, rue Vieille-Levée

CHANDELLES—1,000 caisses chandelles à la livre, petite taille et plein. Eau-de-vie—Cognac, huit et ½ pipes eau de vie cognac, Lafosse, Guillomeau, Rateau, Guillemot, Frost, Castillon & Co et autres maisons, en douane et en magasin.
Conserves—300 caisses pêches, poires, ananas, fraises, framboises, &c., &c.
Savon—100 caisses savon pour familles, diverses marques.
Tabac—1,000 caisses tabac à chiquer de Maryland et de la Virginie, à vendre par E J HART & CO,
8janv rue Tchoupitoulas, Nos 77 et 79

EN débarquement du navire Alice Provost, arrivé de Bordeaux—
120 barriques vin rouge Ch St Estèphe.
30 do do St Julien.
20 do do Grand St Julien.
20 do do Grand St Lambert.
200 caisses vin rouge, Margaux Médoc.
50 do do Margaux Médoc.
30 do do Pauillac.
10 do do St Emilion.
30 do do St Julien.
100 caisses vin blanc Ht Sauternes.
50 do do Ht Sauternes.
100 pipes de eaux-de-vie J. Garie, les quarts.
X. LAMBERT
Rue des Magasins, No 85 ...